PROJET D'USINE DE SAUMONS *Page 7*

Pourquoi des élus soutiennent Pure Salmon

ÉCONOMIE *Page 6*

Un coup de pouce financier pour les commerces de proximité

LE Journal DU Médoc

N°1507 | 1.70€

Vendredi 24 juillet 2026

www.lejournaldumedoc.fr

CONSTRUCTIONS
BATI-MEDOC
20, place Gambetta
LESPARRE
05 56 418 718
Depuis 40 ans
CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES
www.constructionsbati-medoc.fr

Incendie à Saumos et Le Porge : le cauchemar sans fin

Pages 4-5



FEU DE FORÊTS. En une journée et demie, près de 4 000 hectares de forêts ont été ravagés par les flammes entre Saumos et Le Porge. Le sinistre dépasse déjà, en superficie parcourue, l'incendie de Saumos et Sainte-Hélène de 2022.

DISPARITION



Anthony et Wilfried, des héros médocains

Page 3



MISS MÉDOC 2026

11 candidates pour une couronne

Page 19

BEACH HANDBALL

Lacanau Océhand champion de France

Page 16

Crus Artisans du Médoc

PORTES OUVERTES

24, 25 & 26 juillet 2026

VISITE DES CHAIS & DÉGUSTATION GRATUITE

de 10h à 19h

Maison du Vin de Pauillac **05 56 59 03 08** avec la collaboration du Conseil des Vins du Médoc | **www.crus-artisans.com**

Château La Hourcade
7 chemin de Noaillac,
33590 JAU-DIGNAC ET LOIRAC
06 10 26 41 89

Château Haut-Gravat
5 chemin du Clou,
33590 JAU-DIGNAC ET LOIRAC
05 56 09 41 20

Château Gadet Terrefort
7 route de Vendays,
33340 GAILLAN EN MÉDOC
06 72 44 42 36

Château Marceline
3 rue de la Tonnellerie,
33180 SAINT-ESTÈPHE
07 62 23 44 90

Château d'Osmond
36 route des Gunes,
33250 CISSAC-MEDOC
06 09 74 36 25

Château de Lauga & La FLeur Lauga
13 chemin de Larue,
33460 CUSSAC FORT MÉDOC
05 56 58 97 88

Château Vieux Gabarey & Graves de Pez
101 rue principale,
33460 LAMARQUE
06 78 87 88 24

Domaine de la Garenne
18 rue des Faures,
33460 LAMARQUE
05 56 58 90 13

Château Linot
127 route de Médrac,
33480 MOULIS-EN-MÉDOC
06 84 49 31 27

Clos de Bigos
2 rue du Grand Soussans,
33460 SOUSSANS
06 20 89 94 90

Château les Barraillots
4 rue de Corneillan,
33460 MARGAUX
06 70 03 49 57

Château Moutte Blanc
6 impasse de la Libération,
33460 MACAU
05 57 88 40 39

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.



Crus Artisans du Médoc

L'ÉDITO |

L'ENGAGEMENT JUSQU'AU BOUT

Il y a des métiers que l'on remarque surtout lorsqu'ils deviennent indispensables. Les sapeurs-pompiers en font partie. Tant que le ciel reste bleu, que la forêt est silencieuse et que les sirènes ne retentissent pas, leur présence paraît presque évidente. Puis vient la vigilance orange, voire rouge, la chaleur qui assèche les sous-bois, les départs de feu qui se multiplient. Et soudain, chacun se rappelle qu'au bout du chemin, il y a des femmes et des hommes prêts à courir là où les autres s'éloignent. Le Médoc connaît cette réalité mieux que beaucoup d'autres territoires. Ici, la forêt n'est pas un décor. Elle est un paysage, une économie, une mémoire. Les incendies de 2022 ont laissé une empreinte profonde. Depuis, chaque été réveille les mêmes inquiétudes. Derrière les camions rouges, il y a des visages : des volontaires et des professionnels. Tous partagent la même mission : protéger des vies avant de penser à la leur. Cette semaine, la Gironde a payé un prix terrible. Deux sapeurs-pompiers professionnels du centre d'incendie et de secours de Saint-Médard-en-Jalles, tous deux originaires du Médoc, ont perdu la vie en combattant un incendie à Mérignac. Ils avaient choisi ce métier de service, celui où le courage ne se proclame jamais, mais se démontre dans l'action, souvent loin des regards. Leur disparition rappelle avec une brutalité infinie que derrière chaque intervention, se cache une part de risque que nous



PHOTO SDIS 33

avons parfois tendance à oublier. On parle souvent des hectares sauvés, des maisons préservées ou des feux maîtrisés. Mais le rôle des pompiers ne se résume pas à éteindre des flammes. Ils rassurent, secourent, protègent et, parfois, paient le prix ultime de cet engagement. Alors, en cette période où le risque d'incendie reste élevé, le meilleur hommage que nous puissions leur rendre n'est pas seulement de les applaudir. C'est aussi de faire preuve de responsabilité. Un mégot jeté par la fenêtre, un barbecue mal maîtrisé ou un débroussaillement négligé peuvent transformer une journée d'été en drame. Les pompiers seront toujours là lorsque le pire surviendra. À nous de faire en sorte qu'ils aient le moins souvent possible à risquer leur vie pour réparer nos imprudences. C'est sans doute la plus belle marque de reconnaissance que nous puissions leur témoigner.

Mathieu CAURRAZE

2 INFOS DE LA SEMAINE

L'OUVERTURE DU CASINO SE FAIT ATTENDRE

Il faudra encore patienter avant de pouvoir découvrir les nouvelles machines du casino de Soulac-sur-mer. L'enquête publique de *commodo et incommodo*, procédure prévue par la loi lorsqu'une demande d'autorisation de jeux est faite, y compris pour un établissement fermé durant une longue période, doit s'achever le 4 août. L'avis sera ensuite transmis aux membres de la commission d'attribution des jeux. La réouverture du casino soulacais est espérée autour du 8 août. Feu vert en revanche pour la discothèque Le Baïa, dans laquelle la musique résonne de nouveau depuis lundi 20 juillet, tout comme le restaurant, dont l'ouverture est annoncée pour ce vendredi 24 juillet.

Jérôme Commandeur tente des trucs dans le Médoc

La communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île vient de dévoiler le nom de la star de sa prochaine saison culturelle : le très populaire humoriste et acteur Jérôme Commandeur présentera un tout nouveau one man show intitulé « Jérôme Commandeur tente des trucs », le 20 février 2027 à 20 h 30 à Cissac-Médoc.

Réservations ouvertes via la page Helloasso de La Manufacture Médocaine.



Photo Beretta et Little Bros Productions



Anthony et Wilfried « *vivaient pour les pompiers* »

DRAME. Anthony Berthôme et Wilfried Schmitter, les deux sapeurs-pompiers professionnels de Saint-Médard-en-Jalles décédés lors de l'incendie de Mérignac, mardi 21 juillet, étaient originaires du Médoc.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr



Anthony Berthôme (à gauche) et Wilfried Schmitter (à droite). *PHOTOS SDIS 33*

L'émotion était immense au moment de la minute de silence observée sur le parvis de l'hôtel de ville de Vendays-Montalivet, mercredi 22 juillet, à l'appel de la municipalité. Une cinquantaine de personnes étaient présentes pour rendre hommage aux deux sapeurs-pompiers décédés la veille dans l'incendie de forêt de Mérignac. Parmi les administrés, des sapeurs-pompiers du centre d'incendie et de secours de la commune s'étaient réunis pour saluer la mémoire de leurs frères d'armes.

L'émotion était d'autant plus vive que nombre d'entre eux connaissaient l'une des victimes, le caporal Anthony Berthôme, qui avait été sapeur-pompier volontaire au centre de Vendays-Montalivet pendant plusieurs années, avant de poursuivre son engagement comme volontaire à Saint-Jean-d'Illac, puis comme professionnel à Saint-Médard-en-Jalles. Selon les témoignages de certains de ses amis venus lui rendre hommage, « *les pompiers étaient toute la vie d'Anthony* ». Le Médocain de 34 ans avait conservé de nombreux amis à Vendays-Montalivet, où il avait l'habitude de revenir régulièrement. « *J'ai senti des hommes très affectés par cette tragique disparition* », ajoute le maire, qui a passé la soirée avec les pompiers de la commune dans les heures qui ont suivi le drame. « *Certains étaient encore avec lui sur des interventions 48 heures auparavant* », poursuit-il, tout en confiant avoir été marqué par le silence de sidération qui s'est emparé de la caserne lors de sa rencontre avec les effectifs.

Un engagement sans faille

Le second pompier décédé, le caporal Wilfried Schmitter, sapeur-pompier volontaire et professionnel à Saint-Médard-en-Jalles, avait lui aussi des attaches médocaines. Fils d'un ancien sapeur-pompier professionnel du centre d'incendie et de secours de Lesparre-Médoc, le Médocain de 34 ans, qui avait grandi à Bégadan, était passé par les jeunes sapeurs-pompiers de cette même caserne avant de devenir volontaire, puis professionnel. « *C'est un garçon qui a baigné dans le monde des pompiers dès son plus jeune âge. Il vivait pour ce métier* », témoigne le maire de Lesparre-Médoc, Bernard Guiraud. Ancien sapeur-pompier professionnel et collègue de son père, l'élu connaissait personnellement Wilfried Schmitter.



Plusieurs hommages ont été rendus aux deux sapeurs-pompiers décédés, comme ici à Vendays-Montalivet. *PHOTO JDM*

> *« Ils étaient les meilleurs amis, unis par la même passion, le même engagement et le même idéal de servir. »*

En compagnie du sous-préfet de l'arrondissement de Lesparre-Médoc, du chef du groupement des sapeurs-pompiers et de représentants de la gendarmerie, dont le commandant de la compagnie de Lesparre-Médoc, Bernard Guiraud a eu la lourde tâche d'annoncer à la famille le décès de leur fils. « *C'est la plus terrible des missions qui sont confiées à un élu* », assure-t-il. Le maire a tenu à rendre hommage aux deux pompiers médocains sur sa page Facebook. « *Ils ont servi avec un courage exemplaire, un engagement sans faille et un profond sens du devoir. Aujourd'hui, ce sont deux jeunes hommes qui ont donné leur vie au service des autres… Ils étaient les meilleurs amis, unis par la même passion, le même engagement et le même idéal de servir.* »

Hommage national

Mardi 21 juillet, alors qu'ils combattaient un violent incendie à Mérignac, à proximité de l'aéroport et d'une zone industrielle, les deux soldats du feu, qui se trouvaient à bord d'un camion-citerne, ont trouvé la mort après s'être fait « *piéger* » par des flammes de 20 à 30 mètres de haut. L'un se trouvait à l'intérieur du véhicule, l'autre à l'extérieur. Ils faisaient partie des premiers secours engagés sur le sinistre.

À la suite du drame, les hommages se sont multipliés, de la population aux autorités locales et nationales, jusqu'au président de la République, Emmanuel Macron. Le ministre de l'Intérieur, Laurent Nunez, s'est rendu mercredi 22 juillet à la caserne de Saint-Médard-en-Jalles afin d'apporter son soutien aux familles et aux collègues, « *tous très affectés* ». La solidarité s'est rapidement organisée pour soutenir les familles, avec l'ouverture d'une cagnotte officielle par les sapeurs-pompiers de Saint-Médard-en-Jalles, qui a déjà permis de recueillir plus de 80 000 euros.

Une enquête judiciaire pour « *incendie volontaire ayant provoqué le décès de deux pompiers professionnels* » a été ouverte par le procureur de la République de Bordeaux, Renaud Gaudeul. Elle doit également permettre de comprendre les circonstances précises de cette tragédie. Une question revient notamment : y a-t-il eu un dysfonctionnement du système d'autoprotection du camion-citerne, qui permet d'asperger l'ensemble du véhicule pendant plusieurs minutes lorsqu'il est encerclé par les flammes ? « *On est incapable de donner une réponse sur ce point-là. Et c'est clairement un des axes qui sera réalisé. Nous vérifierons ce système de protection. Mais c'est qu'une des questions sur lesquelles porteront naturellement les investigations* », a précisé le procureur. Un hommage national sera prochainement rendu aux deux pompiers disparus, a annoncé le ministre de l'Intérieur. ■

► ACCIDENT DE LA ROUTE

Quatre blessés dans une collision

Un accident de la circulation impliquant trois véhicules légers s'est produit samedi 19 juillet, vers 11 heures, sur la RD 1215, à hauteur de Saint-Laurent-Médoc. Quatre personnes ont été blessées. Un homme de 18 ans, gravement atteint, a été évacué en urgence absolue vers le CHU de Bordeaux. Une femme de 36 ans, ainsi que deux garçons âgés de 11 et 4 ans, blessés plus légèrement, ont également été transportés en urgence relative. La route départementale 1215 a été totalement fermée à la circulation dans les deux sens pendant environ une heure et demie, afin de permettre l'intervention des secours et les opérations de sécurisation.

► TER

La ligne 42 doit devenir structurante

La ligne ferroviaire TER (Train express régional) Bordeaux-Le Verdon doit intégrer le réseau structurant national. C'est la demande formulée par la députée du Médoc, Pascale Got, lors d'un entretien avec Jean-Luc Gary, directeur territorial du SNCF réseau Nouvelle-Aquitaine, jeudi 16 juillet. Seule « *ligne fine* » de Gironde, la ligne 42 espère ainsi bénéficier du financement d'1,5 milliard d'euros prévu par la future loi cadre des Transports. Le rapport de François Philizot, chargé de formuler des propositions sur l'avenir de ces lignes ferroviaires, est aussi attendu. Le directeur territorial a soumis au président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, un projet visant à réduire le nombre de trains quotidiens de 52 à 44. Cette évolution passerait notamment par une diminution du cadencement entre Pessac et Macau en journée, afin de mieux adapter les circulations sur la ligne Bordeaux – Le Verdon. En cas d'accord, cette nouvelle organisation pourrait entrer en vigueur dès les mois de septembre ou d'octobre.

LE Journal DU Médoc

14-16, rue Camille-Maumey - BP2
33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
05 57 75 14 00

Presse et Médias de Gironde : EURL 99 ans - Cap. 1.500 € - 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS Bordeaux 819 538 182

RÉDACTION · 05 57 75 14 00
redaction@lejournaldumedoc.fr
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Dominique Barret - **Journalistes :** Mathieu Caurraze & Raphaëlle Chargois.

PUBLICITÉ · 07 83 30 98 33 – 05 57 75 14 05
f.salles@lejournaldumedoc.fr
Cheffe des ventes : Fanny Salles

ANNONCES LÉGALES · 05 56 44 72 24
annonces.legales@alcregie.com

ABONNEMENT - DIFFUSION · 05 24 07 39 63
abonnementdiffusion@courrier-francais.fr
Intégral 1 an (papier + internet) : 74€ / **Numérique 1 an :** 48€ (prix T.T.C. au taux de 2,10%)

IMPRIMERIE
Sapeso : 40 quai de Brazza, 33100 BORDEAUX.
CPPAP : 0926 C 86861 - **ISSN :** 1280-2093
Dépôt légal à parution

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Ce journal est imprimé sur du papier certifié PEFC (PEFC/10-31-3312) produit en Espagne. Taux de fibres recyclées : 98%. Émission de GES : 60 gr CO_2 eq par exemplaire (données 2023)

votre journal

Le cauchemar sans fin

INCENDIE. Depuis mercredi 22 juillet, les flammes ravagent les forêts de Saumos et du Porge. Le feu ne cesse de progresser en direction du sud.

Mathieu CAURRAZE et Esther LABORDE

Depuis ce mercredi 22 juillet, Le Porge semble suspendu dans le temps. Une épaisse fumée enveloppe cette commune forestière de 3 500 habitants, tandis que le ciel, teinté d'ocre, plonge le village dans une lumière de fin de journée permanente. Désertées par leurs habitants, les rues ne sont plus parcourues que par le ballet incessant des camions rouges du Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde, rejoints par ceux des départements voisins. Depuis le début de l'incendie, qui a parcouru plus de 3 700 hectares, le cœur de l'opération bat autour de l'esplanade Brémontier et de son boulodrome, transformés en camp de base des sapeurs-pompiers, et de la salle des fêtes Gérard-Blanc, où sont accueillis les habitants contraints d'évacuer leur domicile menacé par les flammes.

Du mal à dormir

La nuit a été longue pour les personnes évacuées la veille au soir. « *Je n'ai pas réussi à trouver le sommeil* », témoigne Vanessa Garbe, la mine épuisée, après avoir passé la nuit à l'extérieur. Elle n'a pas quitté des yeux l'horizon, éclairé comme en plein jour par les flammes qui consument la forêt. « *On a vu le feu tourner autour du village* », commente la mère de famille, portant sur ses genoux sa fille. Léa, âgée de 7 ans, reconnaît avoir eu peur, tout comme sa sœur Ophélia, 15 ans. « *J'ai pleuré car je pensais que la maison allait brûler avec mes jouets et mon argent de poche* », confie la cadette de la fratrie.

> *« On veut partir rapidement, mais on n'a pas envie de laisser sa maison. »*

À côté se trouve la belle-mère de Vanessa Garbe, Mireille, enveloppée dans une épaisse couverture. « *J'ai senti de la fumée chez moi quand ma voisine m'a appelée pour me dire qu'il y avait le feu. En sortant, j'ai vu des écorces et des aiguilles de pin consumées tomber dans mon jardin, avec un énorme nuage de fumée en approche* », se remémore-t-elle en évoquant l'évacuation de sa maison, bordée par la forêt, à l'est de la commune. Malgré les circonstances, la famille continue de garder le sourire.

Réfugié climatique

« *Quand il y a le feu près de chez soi, on veut partir rapidement, mais on n'a pas envie de laisser sa maison* », confient Joseph Speranza et Aurélie Rios. Ils n'ont eu le temps que de prendre le strict minimum. « *Des pulls, le chien, le chat et des choses à grignoter* », rapportent les parents de deux enfants, dont l'un dort sur une couverture dans le parc de la salle des fêtes, tandis que l'autre passe la nuit dans la voiture.

Originaire de Toulouse, la famille s'est installée au Porge il y a tout juste un an pour des raisons professionnelles, Joseph Speranza travaillant pour Dassault à Mérignac. « *On voulait vivre au milieu de la forêt, en pleine nature, mais on n'avait pas pensé qu'il y avait un risque d'incendie*, poursuivent-ils. *Bien qu'on ait eu peur, on n'envisage pas pour autant de déménager du coin.* » Aurélie Rios reconnaît avoir été surprise par la solidarité venue d'ici et d'ailleurs, « *ce qui n'est pas forcément le cas dans d'autres régions* ».

Chez d'autres personnes, cet événement ravive de mauvais souvenirs, notamment ceux des incendies de 2022 à Saumos et Sainte-Hélène. « *On avait été épargnés, mais on avait eu très peur* », se souvient Jacques C., qui se qualifie de « *réfugié climatique* ». Au total, 90 personnes ont été accueillies dans la salle des fêtes Gérard-Blanc, où une trentaine de lits ont été installés. Certains, par manque de place ou par choix, ont dormi à la belle étoile, d'autres dans leur voiture.

20 000 personnes évacuées

Le maire du Porge, Martial Zaninetti, a également passé la nuit debout pour gérer la situation. « *La nuit a été mouvementée et inquiétante* », explique-t-il après avoir vu les flammes frôler le village. L'édile et son équipe municipale ont activé le Plan communal de sauvegarde et déclenché la Réserve citoyenne. Composée d'une cinquantaine de bénévoles, celle-ci a mis en place la salle, organisé l'accueil et assuré le ravitaillement des personnes évacuées, mais aussi des pompiers. « *Je suis agréablement surpris de la solidarité des gens* », poursuit le maire. Outre les dons venus d'habitants du Porge ou d'ailleurs, un foodtruck a pris l'initiative de servir gratuitement des repas aux personnes évacuées et aux pompiers.

Près de 600 Porgeais du quartier Lauros et une centaine d'habitants du secteur nord-est de la commune ont dû quitter leur domicile. Le camping municipal La Grigne (3 500 personnes), puis le village naturiste de La Jenny (2 500 personnes), ont été évacués à titre préventif. Au cours de la journée, les autorités ont également décidé d'évacuer des milliers d'autres vacanciers des campings situés au nord de la commune de Lège-Cap-Ferret, portant à près de 20 000 le nombre de personnes évacuées. Plusieurs centres d'accueil ont été ouverts dans les communes du nord du Bassin d'Arcachon, au parc des expositions de Bordeaux, ainsi qu'à Carcans, Hourtin et Lacanau, où étaient notamment accueillis les vacanciers du Porge.

Des cendres tombées du ciel

À trois heures du matin, on a frappé avec insistance au chalet de Marie-Martine, Pierre et leur fille Claire. Il fallait évacuer. Venus de Paris, ils passaient leurs vacances au village naturiste de La Jenny, au Porge. Depuis la tombée de la nuit, des cendres retombaient sur les résidents de la commune et du camping. « *Un pompier nous a demandé de prendre notre voiture et d'évacuer vers le stade Albert-François, à Lacanau. Actuellement, nous sommes dans le stress et nous ne savons pas quand nous pourrons retourner au camping* », expliquait Marie-Martine qui, malgré l'incertitude, gardait le sourire. Arrivée vers 4 heures au Cosec de Lacanau, la famille a été accueillie par la Croix-Rouge française, sur les lieux depuis 1 heure du matin. À 8 h 30, à l'extérieur du gymnase, une trentaine de personnes prenait son petit déjeuner. Parmi elles, des pompiers revenant du front se ravitaillaient et se reposaient avant de repartir combattre les flammes.

À l'intérieur du gymnase, quelques lits de camp ont été installés, mais peu de personnes les occupent. Impossible de fermer l'œil depuis le milieu de la nuit. Claude, Alain et Jacques, originaires de Bretagne et du Var, font partie des rares à prendre leur café à l'intérieur. « *On ne sait pas pour combien de temps nous allons rester ici, mais c'est mal parti.* »

Un feu parti de Saumos

L'incendie s'est déclaré ce mercredi 22 juillet, aux alentours de midi, dans la forêt de Saumos, au lieu-dit L'Es-



Les sapeurs-pompiers ont à lutter contre des flammes allant de 20 à 30 mètres de haut. *PHOTO CCH JULIEN SOULARD*



Le feu virulent est devenu incontrôlable en raison des conditions défavorables. *PHOTO CCH JULIEN SOULARD*



C'est un monstre fait de feu et de fumée qui se présente face aux sapeurs-pompiers. *PHOTO CCH JULIEN SOULARD*



quirot. Les pompiers ont rapidement décrit un feu « *virulent* » dans des conditions météorologiques « *très défavorables* ». Outre le vent, la végétation est extrêmement sèche. « *Elle est dans le même état que fin septembre* », témoigne un membre de la Défense des forêts contre les incendies (DFCI) de Sainte-Hélène, chargé de surveiller le massif. Le feu a pris des proportions gigantesques, dévorant la forêt à très grande vitesse. Plus de 3 700 hectares ont été détruits en seulement un jour et demi, soit davantage que lors des incendies de Saumos/Sainte-Hélène en 2022 (3200 hectares). « *Tout est brûlé, on n'a plus rien* », se désole Pierre Desarnaud, forestier au Porge et syndiqué à la DFCI, qui a perdu 40 hectares. « *De toute façon, il n'y aura plus de forêt privée côté pays, c'est-à-dire côté est du Porge* », déplore celui qui avait déjà été au front en 2022.

« Tout est brûlé, on n'a plus rien. »

D'importants moyens ont pourtant été engagés pour lutter contre le sinistre. Au plus fort de l'incendie, plus de 700 sapeurs-pompiers ont été mobilisés au sol. Des moyens aériens sont également entrés en action : deux Canadair, deux Air Tractor, un Dash et un hélicoptère bombardier d'eau. Sur le front, à la sortie du Porge, les pompiers s'organisent et se relaient. Depuis la route départementale, en direction de Lège-Cap-Ferret, ils déploient les lances à incendie et arrosent les flammes, qui ne cessent de progresser. Sur le bas-côté de la route, le sol est noir et brûlant. Une carcasse de voiture gît au milieu des arbres calcinés. Les pompiers avancent en ligne, attaquant le feu de flanc. Les animaux tentent, eux aussi, de fuir les flammes. Une biche apparaît au bord de la route, s'engouffrant dans le brasier pour tenter de rejoindre les siens. Un pompier venu du Lot-et-Garonne se désole de la situation alors qu'il déroule sa lance : « *Les pauvres animaux, ils ne vont pas survivre* ».

Le procureur de la République durcit le ton

Si les circonstances du départ de l'incendie ne sont pas encore connues, il y a de grandes chances pour que le feu soit d'origine humaine, comme neuf feux de forêt sur dix en France. Au vu de la situation actuelle et du décès de deux pompiers dans l'incendie de Mérignac, mardi 22 juillet, le procureur de la République de Bordeaux, Renaud Gaudeul, a décidé de durcir le ton en renforçant l'action judiciaire. « *Comme la prévention ne suffit pas, à partir de maintenant, tout individu qui jette un mégot de cigarette ou commet d'autres actes imprudents en milieu forestier sera systématiquement placé en garde à vue et devra répondre devant la justice de ses actes pour mise en danger de la vie d'autrui.* » Un délit désormais puni par un an d'emprisonnement, 15 000 euros d'amende et la confiscation du véhicule, alors que ces faits n'étaient auparavant passibles que d'une contravention de 4e classe.

De son côté, la préfète de la Gironde, Sophie Brocas, a pris un arrêté interdisant, 24 heures sur 24, l'utilisation de moteurs thermiques et électriques, ainsi que de toute source d'ignition dans les espaces exposés des communes à dominante forestière, lors des journées de vigilance rouge « *Risque feux de forêt* ». La circulation sur le réseau routier n'est pas concernée. Des dérogations sont prévues, notamment pour les services publics, les acteurs de la DFCI ainsi que certaines activités agricoles et viticoles, sous conditions horaires.

D'après le dernier point réalisé par la préfecture de la Gironde, ce jeudi 23 juillet en fin d'après-midi, le feu reste contenu au nord de la commune de Lège-Cap Ferret, mais il n'est pas encore stabilisé. ■



Vanessa Garbe, avec ses filles Ophélia et Léa, ainsi que sa belle-mère Mireille. *PHOTO JDM*



Une partie des habitants du Porge a été évacuée vers la salle des fêtes Gérard-Blanc. *PHOTO JDM*



Les sapeurs-pompiers ont pu se ravitailler grâce aux dons de la population et l'action des bénévoles. *PHOTO JDM*



Le feu a pris à Saumos, au lieu-dit L'Esquirot, et parcouru une vingtaine de kilomètres en 24 heures. *PHOTO JDM*



Dernière le feu, il ne reste plus rien, si ce n'est de la cendre et du bois calciné. *PHOTO JDM*

Un coup de pouce financier pour les commerces de proximité

ÉCONOMIE. Le dispositif Action collective de proximité, mis en place en 2024 par les quatre communautés de communes du Médoc, soutient les investissements des petites entreprises, notamment un restaurateur de Lacanau.

Mathieu CAURRAZE
m.caurraze@lejournaldumedoc.fr

« *Cette aide financière nous a permis de faire des travaux que l'on avait envisagés pour plus tard.* » Louis Gaudillière, co-gérant de La Villa Joya, un restaurant ouvert à Lacanau-océan en février, a bénéficié d'une subvention dans le cadre du dispositif Action collective de proximité (ACP) Médoc. Au total, 9 000 euros lui ont été versés pour réaliser les travaux d'aménagement de ce nouvel établissement, qui propose une ambiance cosy et chic dans un cadre dépaysant tout au long de l'année. « *Les démarches sont parfois compliquées, mais elles ont été facilitées par l'accompagnement de la communauté de communes Médoc Atlantique* », rapporte le Canaulais qui, avec son associé Yanis Essaber, est également à la tête d'un autre restaurant de la station balnéaire : Le Dahlia.

Pour accompagner les entreprises de proximité dans leurs projets de développement, les quatre communautés de communes du Médoc (Médoc Atlantique, Médoc Cœur de Presqu'île, Médoc Estuaire et La Médullienne) ont mis en place une ACP en 2024. Ce dispositif soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État vise à encourager les investissements des petites entreprises tout en renforçant le dynamisme économique local. « *Concrètement, ce dispositif s'adresse aux entreprises de moins de dix salariés, installées depuis au moins un an, dont le chiffre d'affaires est inférieur à un million d'euros et dont l'activité n'est pas saisonnière* », explique Rémy Belloc, chargé de développement économique à la communauté de communes Médoc Atlantique. Les secteurs concernés sont les activités de « lieu de vie », notamment l'alimentation, la restauration, les services de réparation, l'esthétique, ainsi que les activités liées au nautisme, à la construction et à l'habitat. Les projets de transmission d'entreprise sont également éligibles, quel que soit le secteur d'activité.



Le 16 juin, Louis Gaudillière (à gauche) a accueilli dans son restaurant Patrick Seguin et Bruno Tripon, président et membre de la CCI Bordeaux Gironde, ainsi que Rémy Belloc, chargé de développement économique à la communauté de communes Médoc Atlantique. *PHOTO JDM*

27 entreprises accompagnées en 2027

Le dispositif repose sur deux volets complémentaires. Le premier consiste en un bilan stratégique, réalisé par un conseiller de la Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux Gironde ou de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Nouvelle-Aquitaine, afin d'évaluer la viabilité du projet de développement. Cette prestation est financée à hauteur de 75 % par la communauté de communes et la Région. Cette étape est obligatoire avant toute demande d'aide financière. Le second volet prend la forme d'une subvention à l'investissement. Les entreprises peuvent bénéficier d'une aide correspondant à 30 % du montant hors taxes de leurs investissements, dans la limite de 10 000 euros. Pour être recevable, le projet doit représenter un investissement minimum de 5 000 euros HT. Les démarches s'effectuent directement auprès du service Développement économique de la communauté de communes.

En 2025, 27 entreprises ont été accompagnées à l'échelle du Médoc et 175 000 euros d'aides ont été accordés. 60 % des subventions ont financé des travaux destinés à améliorer l'attractivité des locaux, tandis que 40 % ont été consacrés à la modernisation des équipements de production. Le dispositif se poursuit au moins jusqu'en 2027. ■

OFFRE D'ABONNEMENT INTÉGRAL
au journal papier + internet
SPÉCIAL ÉTÉ

CHOISISSEZ VOTRE FORMULE* :

1 AN = 74 €
52 numéros soit 8 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 137 €
104 numéros soit 23 numéros offerts par rapport à l'achat en kiosque

CHAQUE OFFRE COMPREND :
Le journal livré chez vous chaque semaine
L'édition numérique dès 7h le vendredi dans votre espace Abonné
Les articles en illimité sur lejournaldumedoc.fr

+ VOTRE LIVRE OFFERT* :



RÉCIT AUTOBIO.



ROMAN ÉVASION



POLAR

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement
*Cochez votre choix d'abonnement + votre livre offert (dans la limite des stocks disponibles)

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : .....
Tél : .....

Offre valable pour tout nouvel abonnement, jusqu'au 15 août 2026

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Journal du Médoc** dans une enveloppe **AFFRANCHIE** :
Journal du Médoc – Service Abonnement
14-16 rue Camille-Maumey – BP 2 – 33112 Saint-Laurent-Médoc

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

LE Journal DU Médoc

Les humeurs de Mouquirouse



Le Médoc, une presqu'île

C'est peut-être un tic chez moi, mais je ne peux m'empêcher de regarder mon Médoc avec des yeux de touriste. Au nord, c'est l'estuaire qui nous attire ; à l'ouest, c'est l'océan et au sud, c'est les lacs, bref l'eau est partout, chargée d'alluvions ou limpide, c'est notre patrimoine. C'est vrai aussi de constater qu'une telle richesse aquatique, ça peut faire des envieux. D'où notre réputation de mal embouchés. Bon, c'est l'heure de se mettre à table, on se consolera en débouchant un saint-estèphe, un margaux ou un saint-julien, soyons fous ! OK, on gardera les moulis et les pauillac pour demain, c'est fête !



SOUTENEZ LA DIVERSITÉ DE LA PRESSE ET L'INDÉPENDANCE DU Journal du Médoc

► L'association **Presse et Pluralisme**, reconnue d'intérêt général, a été créée en 2008 pour permettre aux lecteurs de devenir des partenaires du développement de leurs titres préférés.

Vous pouvez ainsi effectuer des dons au profit exclusif du :
JOURNAL DU MÉDOC

► Si vous êtes imposable sur le revenu, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Par exemple, pour un don de 100 €, 66 € vous seront remboursés sur vos impôts.

JE SOUTIENS LE JOURNAL DU MÉDOC, JE FAIS UN DON :

○ 50 € ○ 200 € ○ 300 € ○ 1000 €
○ 100 € DON LE PLUS POPULAIRE ! ○ Montant libre : ..... €

MES COORDONNÉES

Nom : .....
Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Code Postal : ..... Ville : .....
Email : .....

Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre don

Ce coupon est à compléter et à retourner accompagné de votre chèque à :
GROUPE AUDIENS - PRESSE ET PLURALISME CS 90 125 - 27091 Evreux CEDEX 9
Chèque libellé à l'ordre de : Presse et Pluralisme / Le Journal du Médoc

MERCI DE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

Don possible en ligne via : PAIEMENT PAR VIREMENT

Presse & Pluralisme

SUIVEZ-NOUS !
Retrouvez-nous sur Instagram
@journaldumedoc

Pourquoi les élus soutiennent Pure Salmon

POINT DE VUE.

Franck LAPORTE

À la suite d'une succession d'avis favorables de la part de nombreuses instances qui ont permis au dossier d'autorisation d'une unité d'élevage et de transformation de saumons, au Verdon-sur-mer, de progresser, le dernier avis favorable, émis le 2 juillet par le Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques offre aux opposants l'occasion d'un baroud révélateur : les 8 voix défavorables sont celles de la sagesse de « *personnes qualifiées* », les 14 voix favorables « *émanent d'élus et de services de l'État* » auxquels on prête ainsi une présomption d'incompétence, de sottise et de subordination. [Lire les propos tenus par l'aquaculteur Philippe Lucet, opposé au projet Pure Salmon, dans notre édition du 10 juillet 2026, N.D.L.R].

Il apparaît, dès lors, légitime que soit clairement explicitée la position des élus du territoire médocain qui ont, en diverses circonstances, solennellement manifesté leur soutien au dossier : les élus de la communauté de communes Médoc Atlantique, dans le cadre de l'enquête publique, à l'unanimité moins une voix ; les élus de la communauté Cœur de Presqu'île et les élus de la communauté Médulienne par une motion volontaire de soutien adoptée, dans chacune des communautés, à une très forte majorité (2 tiers pour, 1 tiers d'abstentions et 26 pour, 6 abstentions). Ces élus, dont la mission doit viser l'intérêt général du territoire et des populations administrées, se sont déterminés à partir de trois considérations majeures.

Conformité réglementaire et surveillance

D'abord, et sans ambiguïté, en prenant en considération les résultats de l'examen du dossier par les diverses administrations et les services concernés. Spécialement dans les domaines de l'alimentation en eau, du traitement des rejets et de la prévention des risques. Tout au long de la procédure d'études, qui dure depuis quatre ans, des modifications, ajustements et précisions ont été opérés tandis que les avis favorables ont été, le plus souvent, accompagnés de conditions de surveillance et de contrôle (cf. avis de la Communauté Médoc Atlantique du 4 décembre 2025). Bref, nous nous sommes assurés de la conformité réglementaire du projet et de la transparence de sa mise en œuvre et de son fonctionnement.

À cet égard, qu'il me soit permis d'évoquer la réponse faite le 8 mars 2022, par le responsable des services vétérinaires à un aquaculteur, à l'occasion de la présentation du projet devant le groupe de travail aquaculture, ostréiculture de la Communauté de communes : « *Je n'ai jamais examiné un pré-projet aussi sérieux.* »

Un bilan favorable pour le territoire

À partir de ce préalable, nous avons évalué le bilan-coût-avantage d'une telle opération pour notre territoire médocain.

Sa localisation d'abord, sur des terrains artificialisés, dédiés à des activités industrialo-portuaires, dans le périmètre de l'avant-port de Bordeaux, au Verdon. Localisation qui, non seulement, n'impactait pas les espaces naturels, mais encore, pouvait redonner vie à une friche industrielle et à une activité de transport maritime.

Sa nature ensuite. Ce projet, très novateur, porte sur un produit alimentaire largement consommé en France mais presque totalement importé (200 000 tonnes par an) et produit dans des conditions discutables, non maîtrisées, en mer de Norvège ou d'Écosse pour l'essentiel. Ici, il sera produit à terre, en circuit fermé, à l'abri des risques extérieurs, sous contrôle permanent. L'élevage est rendu possible par une usine de traitement continu des eaux issues d'une nappe superficielle alimentée par le fleuve, recyclées pendant plusieurs semaines et retraitées avant rejet et renouvellement. L'énergie nécessaire sera fournie par les panneaux photovoltaïques installés sur les divers bâtiments, mais surtout par la centrale photovoltaïque voisine que va réaliser EDF.

Emplois et ressources fiscales

La production estimée, d'environ 10 000 tonnes de saumons par an, qui ne sera atteinte qu'après trois ans d'élevage et donc d'expérience, exigera environ 250 emplois directs de nature très variée (administration, conception, encadrement, élevage, transformation des produits). S'ajouteront des emplois de sous-traitance locale (blanchisserie, maintenance électromécanique et électronique, entretien des locaux – 70 000 m² – et des espaces verts – 7 ha –, cafétéria, crèche, etc.). Quant aux emplois induits, ils seront nécessairement la conséquence du dynamisme économique créé.

Parallèlement, l'entreprise génèrera aussi de manière directe et indirecte de très importantes ressources fiscales dont la Communauté de communes et la Commune du Verdon ont un impérieux besoin au moment où les aides de l'État s'étiolent et celles du Département disparaissent alors que les dépenses relatives au littoral et aux évolutions climatiques s'envolent.

Un levier de dynamisation

Au moment où la Pointe du Médoc est gravement fragilisée avec une population vieillissante aux revenus inférieurs aux moyennes nationale et départementale ; des jeunes à la dérive et en recherche d'emploi ; une activité viticole dramatiquement sinistrée et une activité saisonnière aléatoire, l'installation d'une activité permanente et pérenne constitue un levier de dynamisation et de développement. La fixation de populations jeunes et l'arrivée de nouvelles populations actives peuvent arrêter la fermeture des classes, assouplir les politiques d'urbanisme, soutenir l'habitat et favoriser les actions de mobilité en matière ferroviaire, routière et fluviale.

À cet égard, les communautés de communes se sont entendues, dans le cadre du Parc naturel régional, pour élaborer un schéma général des mobilités en Médoc et la communauté Médoc Atlantique, coordinatrice, a sollicité la création d'une desserte TER rapide matin et soir Bordeaux-Blanquefort-Pauillac-Lesparre-Soulac/Le Verdon de manière à fluidifier l'accès aux extrémités de la presqu'île.

Une préoccupation nationale

Enfin, les élus de la République ne peuvent pas oublier les préoccupations nationales et rester repliés sur les seules considérations locales. À l'heure où la dégradation des activités économiques et la fermeture d'entreprises secouent toutes les Régions ; où l'endettement du pays atteint 3 500 milliards d'euros tandis que le déficit de la balance commerciale ne cesse de croître, l'installation d'une nouvelle entreprise en France, dirigée par un Français, sans faire appel à quelque subvention que ce soit, devrait être accueillie avec satisfaction.

Car, au-delà et grâce aux emplois créés en France, ce sont des recettes sociales assurées pour la sécurité sociale, la retraite et le chômage. Ce sont aussi d'importantes recettes fiscales nationales (TVA, impôt sur les sociétés, etc.) dont nous ne pouvons pas oublier l'impérieuse nécessité. C'est pour tout cela que nous soutenons ce projet et que nous ne pourrions pas nous réjouir de le voir s'installer à l'étranger où les sirènes ne manquent pourtant pas. Aujourd'hui, plutôt que de s'arcbouter sur des postures, fantasmes ou conforts personnels que l'on imagine menacés, il serait plus pertinent de se préoccuper des causes de la brutale et massive mortalité des huîtres sauvages sur l'Estuaire, observée depuis quelques mois, mais, il est vrai, le combat serait moins facile. ■

Franck Laporte est l'ancien maire de Talais, vice-président de la communauté de communes Médoc Atlantique et vice-président du Parc naturel régional Médoc.

NOS CORRESPONDANTS

- **Gaillan-en-Médoc :** Martine SIMON 06 33 85 45 51
- **Hourtin :** Alain MANGINI 06 23 36 76 69
- **Lesparre-Médoc :** Eric BAUMIÉ 07 72 11 04 48
- **Vendays-Montalivet :** Paula SCHOLEMANN 06 59 85 95 57
- **Grayan-et-l'Hôpital | Vensac | Talais :** Danielle ROBIN 06 74 69 62 88
- **Cissac-Médoc | Saint-Estèphe :** Véronique CAYRE 06 87 04 34 56
- **Soulac-sur-Mer | Le Verdon-sur-Mer :** Gaël MOIGNOT 06 85 13 22 16
- **Saint-Vivien-de-Médoc | Queyrac | Jau-Dignac-et-Loirac :** Dominique ROUYER 06 32 45 06 11
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► LE VERDON-SUR-MER

Les Arts au Soleil

La 18e édition de l'exposition regroupant des artistes peintres, sculpteurs, plasticiens et photographes se tient jusqu'au 1er août, de 10 heures à 13 heures et de 16 heures à 19 heures au centre culturel Jean-Parès. Une nocturne en musique sera proposée jeudi 30 juillet.

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC

Entre Pages

« Entre Pages », nouveau rendez-vous littéraire et convivial animé par Alain Bourgasser, poursuit son bonhomme de chemin malgré la canicule et vous attend samedi 25 juillet à 10 h 30, dans la fraîcheur de la bibliothèque. Venez partager vos coups de cœur, faire découvrir ce que vous aimez lire et surtout passer un joli moment autour de l'actualité littéraire (roman, polar, récit, BD, documentaire ou poésie) !

« Les Mardis de la Belle Saison »

Chantal Galiana interprète « Les mardis de la Belle Saison » tous les mardis de l'été à 18 h 30 à la galerie Beau Bourg. Chantal Galiana reprend les textes de Louis Aragon, Lewis Furey, Léo Ferré, Brigitte Fontaine, Victor Hugo, André Minvielle, Isabelle Mayereau, Georges Delerue, etc., accompagnée à la guitare par Dan Fontagnol. Participation libre (mais réservation recommandée au 06 33 82 14 62 ou directement à la galerie Beau Bourg).

► TALAIS

Exposition

En collaboration avec Talais' Arts, le maire Alain Nardon et le conseil municipal vous invitent à découvrir une belle exposition de peintures, samedi 25 juillet à 11 h 30 à l'espace Chaudet.

Marché nocturne

Le prochain marché nocturne aura lieu mercredi 29 juillet, de 19 heures à 23 heures sur la place de la mairie. Une animation autour du Pays basque y sera proposée.

► VENSAC

Assemblée générale

Le comité des fêtes de Vensac organise une assemblée générale extraordinaire, dimanche 9 août à 11 heures en salle polyvalente. À l'ordre du jour, la démission du président et des membres du bureau et un appel à candidatures. Par soutien envers leur président, tous les membres du bureau de l'association présentent leur démission. Toutes les animations prévues depuis le 10 juillet dernier sont annulées.

Deux jours pour célébrer l'art de vivre autour du lac

HOURTIN. La 5e édition de la Fête du Port se tiendra les 7 et 8 août sur l'esplanade Christian-Renard.



Le port de Hourtin va s'animer pour la 5e année consécutive. *PHOTOS JDM-AM*



Phil Gréeur propose une initiation avec un large choix de cordages et de nœuds différents.

Alain MANGINI

La Fête du port est une manifestation conviviale organisée par la municipalité de Hourtin, en collaboration avec le CNHM (Centre nautique Hourtin Médoc). Grâce à l'implication d'associations et de partenaires locaux, elle est devenue un événement incontournable de la saison estivale, qui se tiendra cette année vendredi 7 et samedi 8 août sur l'esplanade Jules-Renard, à Hourtin-port. Accessible à tous grâce, notamment, au parking gratuit, la Fête du port valorise le dynamisme local et l'attractivité touristique de la commune.

Chaque année, ce sont près de 4 000 personnes qui viennent profiter de cet événement célébrant l'art de vivre au bord du lac dans une ambiance chaleureuse. La Fête du port invite autant les Hourtinais que les touristes à vivre pendant deux jours un moment particulier, entre détente, découvertes et animations festives ou sportives. Autant d'occasions de découvrir ou redécouvrir le lac autrement. Les visiteurs auront également l'occasion de prolonger l'expérience en profitant des restaurants et terrasses du port, pour savourer les spécialités locales dans un cadre naturel exceptionnel, entre lac et coucher de soleil. À la tombée de la nuit, l'esplanade du port se transformera en véritable scène à ciel ouvert.

Au programme

Le CVHM (Centre de voile de Hourtin Médoc) proposera dès le vendredi après-midi une découverte gratuite de la voile sur des voiliers habitables. Des tours du lac en hydravions (payants) auront lieu dans l'après-midi. En soirée, un marché nocturne mêlera artisans, créateurs et ambiance estivale. Idéal pour flâner en attendant le grand concert de l'orchestre de Jean-Michel Cursan.

Samedi, dès 10 heures, on pourra à nouveau profiter des balades en hydravions ou à bord de voiliers, ainsi que d'un marché du savoir-faire médocain avec exposition et ventes de produits locaux, une présentation de bateaux par Yachting Médoc et participer à un atelier de nœuds marins animé par Phil Gréeur. Des jeux anciens en bois seront mis à la disposition du public. Un babyfoot humain et des joutes viendront ajouter de l'animation.

L'après-midi, poursuite des expositions avec une animation Bluetooth et des formes de football différentes comme le beach soccer, le tennis-ballon et des jeux de foot vidéo. Dès 19 heures, un groupe de percussions brésiliennes dirigé par Alabé enchantera le public, en attendant le concert final de Sleaze Freaks et Ketty's Project, à 20 h 30. ■

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Les sardinades de l'association du port de Saint-Vivien



Deux fois par an, en été, les bénévoles de l'association du port de Saint-Vivien organisent leurs fameuses sardinades. Chaque manifestation accueille entre 1 000 et 1 500 personnes venues déguster des sardines au port de Saint-Vivien ! (Mais aussi des moules, de la ventrèche, des saucisses, des frites, camemberts braisés et desserts !) Les sardinades sont servies midi et soir, quoique l'affluence soit un peu moindre à midi… Et les soirées sont toujours très animées grâce à DJ Bruno. *PHOTO JDM-DORO*

VENSAC.

Magie des jeux de lumières !



Les feux du 14 juillet ont été quelque peu écourtés. La demi-finale de football a retenu de nombreux Vensacais chez eux. D'après ceux qui ont préféré assister au spectacle, il valait néanmoins le détour : un magnifique jeu de lumières, très coloré, a illuminé la nuit. Deux artistes, maniant les flambeaux avec talent, s'étaient installés derrière la salle des fêtes. Avec l'aide des cantonniers, ils ont sécurisé l'espace afin d'offrir au public un spectacle féerique et de faire de cette soirée de fête populaire un moment magique. *PHOTO JDM-DAR*

Pas de saumon à la Fête de l'huître !

TALAIS. Des manifestants arborant des tee-shirts « No Salmon » ont profité de l'emblématique manifestation talaisienne pour faire entendre leurs arguments.



Pascale Got, Alain Nardon et de nombreux élus du Nord-Médoc étaient présents.



Les « No Salmon » s'adressent aux élus du Médoc. *PHOTOS JDM-DAR*

Danielle ROBIN

Samedi 11 et dimanche 12 juillet, sous un beau soleil, la commune de Talais a une nouvelle fois vibré au rythme de sa traditionnelle Fête de l'huître. Cet événement incontournable de l'été médocain a, une fois encore, rencontré un franc succès, attirant de nombreux habitants, estivants et amateurs des saveurs locales.

C'est Alain Nardon, nouveau maire de Talais, qui a officiellement ouvert les festivités. Pour cette première inauguration en tant que maire, il était entouré de son prédécesseur Franck Laporte, maire honoraire ; de Pascale Got, ainsi que de nombreux élus des communes voisines, venus témoigner de leur attachement à cette manifestation emblématique du territoire.

À l'issue des discours, des manifestants opposés au projet d'implantation de la mégaferme de saumons Pure Salmon ont interpellé les élus, exprimant leurs arguments et entamant nombre de discussions avec les élus.

Le succès de l'huitre médocaine

Les échanges, parfois un peu vifs - notamment avec l'ancien édile, qui s'était prononcé en faveur du projet[1] - n'ont pas entaché la convivialité du moment. Les ostréiculteurs de Talais ont offert des petits fours et un monceau d'huitres du Médoc, véritable fierté locale. Les visiteurs ont ensuite pu flâner entre les charmantes cabanes du port, découvrir les nombreux exposants du vide-greniers et profiter des animations proposées tout au long du week-end par les associations talaisiennes. Petits et grands ont trouvé leur bonheur grâce à un programme varié mêlant démonstrations, animations festives et découvertes du patrimoine local. Comme chaque année, le Musée de l'Huître a connu une belle fréquentation. Ce musée permet aux visiteurs de mieux comprendre l'histoire de l'ostréiculture médocaine, le travail des ostréiculteurs et les traditions qui font la richesse de ce patrimoine. La Fête de l'huître de Talais demeure un rendez-vous incontournable de l'été, mettant à l'honneur l'ancien maire Franck Laporte, qui a œuvré pour le retour de l'activité ostréicole ; les producteurs locaux, le savoir-faire ostréicole et l'esprit convivial qui caractérise la commune.

1. Lire la tribune de Franck Laporte en page 7 de cette édition.

■



Une dégustation appréciée.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Un 14-Juillet sportif et républicain

Cette année, la municipalité, l'association Saint-Vivien Développement, l'Union nationale des combattants (UNC) et le Souvenir français ont offert un 14-Juillet chaleureux et républicain à la population viviennaise, au cœur d'un centre-bourg pavoisé. La journée a commencé à 9 heures par une balade cyclotouriste menée par l'Association cycliste jovisienne, qui a réuni une vingtaine de participants, parcourant une vingtaine de kilomètres autour du village et du port de Saint-Vivien. À 11 h 30, s'est ensuivie la cérémonie de la fête nationale organisée par l'UNC devant le monument aux morts en présence de nombreux Viviennais, de conseillers municipaux, de gendarmes, de pompiers - partis en urgence en cours de cérémonie -, « *qui font un travail remarquable* », a souligné Karine Coustolle, maire, dans un discours chaleureux. Elle a remercié toutes les personnes présentes, les employés municipaux et les bénévoles, tellement indispensables au bon fonctionnement de la commune.

Dominique ROUYER

■



James Tripota, Karine Coustole et Alain Duarte déposent une gerbe au monument aux morts. *PHOTO JDM-DORO*



L'association cycliste jovisienne prête au départ. *PHOTO ACJ*

TALAIS.

Liberté, Égalité, Fraternité !

À l'occasion de la fête nationale, Alain Nardon, maire de Talais, a réuni le conseil municipal, des élus des communes voisines, ainsi que de nombreux Talaisiens pour célébrer le 14-Juillet. Le moment fort de cette commémoration a été le dépôt de gerbe au monument aux morts, effectué par le maire aux côtés de Louis Gaillet-Pentscheff, petit-fils de l'ancien policier municipal : un hommage émouvant à celles et ceux qui ont servi la Nation. Dans son discours, le maire a rappelé l'importance des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, fondements de la République française. À l'issue de la cérémonie, les participants se sont retrouvés à l'ombre des arbres, devant la salle du conseil, où un rafraîchissement leur a été offert dans une ambiance conviviale.

Danielle ROBIN

■



Louis Gaillet-Pentsheff aide le maire de Talais, Alain Nardon à déposer une gerbe devant le monument aux morts. *PHOTO JDM-DAR*

SUIVEZ NOUS !
Retrouvez-nous sur Facebook
JOURNAL DU MÉDOC

Modification de PLU et projets d'avenir

QUEYRAC. Au lendemain de la fête nationale, le conseil municipal a abordé un ordre du jour assez dense, entérinant notamment une modification de PLU destinée à favoriser un éventuel projet de construction de logements.

Dominique ROUYER

Le conseil municipal s'est réuni mercredi 15 juillet. Myriame Roure, maire, a ouvert la réunion par une modification de l'ordre du jour (approuvée par les membres du conseil). Elle a proposé de signer une convention avec la mairie de Saint-Vivien-de-Médoc afin de « *créer un vrai périscolaire à Queyrac* ». Approbation unanime du conseil municipal.

Le conseil municipal ne se tiendra plus à la mairie

Le conseil municipal a adopté son règlement intérieur dans les conditions exposées par Stéphanie Rabillard. Myriame Rourea ensuite expliqué qu'en vertu de l'article L 2121-7 du *Code général des collectivités territoriales*, le conseil municipal se réunissait et délibérait généralement à la mairie, mais qu'il pouvait également se réunir et délibérer dans un autre lieu situé sur le territoire de la commune. Considérant que l'ancienne salle du conseil municipal est trop petite pour pouvoir accueillir un public important, que la salle des fêtes est attenante à la mairie et située à la même adresse ; considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune et de ses habitants de tenir les séances du conseil municipal dans un lieu plus adapté, elle a proposé que, de manière définitive, le lieu habituel des conseils municipaux soit la salle des fêtes de Queyrac, sise 1 place du 11-Novembre-1918. Le conseil municipal a adopté cette décision à l'unanimité. Myriame Roure a précisé qu'une communication à destination de la population de Queyrac serait diffusée via l'affichage public, le site internet et la page Facebook de la commune, ainsi que l'application Panneau Pocket.

Myriame Roure a également exposé au conseil municipal le projet d'une procédure de modification du PLU (Plan local d'urbanisme) dans la parcelle ZN 38. Elle souhaite y modifier une zone UE en zone UB, procéder à l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) dans cette parcelle, apporter des modifications réglementaires au règlement du PLU et corriger des erreurs manifestes. Elle a exposé un projet de construction de logements sur cette parcelle « *On étudie toutes possibilités, on doit penser à l'avenir : enfants, écoles, etc.* ». Le conseil municipal a adopté cette décision à l'unanimité.

D'indispensables crédits de trésorerie

Stéphanie Rabillard et Myriame Roure ont énoncé les propositions faites par Arkea Banque Entreprises et Institutionnels pour un crédit de trésorerie dont les principales caractéristiques sont les suivantes : 150 000 euros jusqu'au 15/12/2026 puis 100 000 euros du 15/12/2026 au 15/06/2027 (la commission d'engagement s'élève à 0.25 % du montant initial, soit 375 euros ; pas de frais et le taux d'intérêt est de 0.78 %). « *C'est indispensable, la commune est très endettée* », ont-elles ajouté. Le conseil municipal a adopté cette décision à l'unanimité.

D'autres mesures ont fait l'objet d'une approbation unanime. Ainsi, Stéphanie Rabillard a exposé un projet dédié à la formation des élus municipaux égal à 2 % du montant total des indemnités de fonction, en précisant que les formations relatives à l'exercice du mandat devaient être dispensées par un organisme agréé par le ministre des Collectivités Territoriales. Myriame Roure a quant à elle présenté le financement des contrats individuels labellisés de protection sociale complémentaire en matière de santé à hauteur de 30 euros par mois et par agent, quelle que soit sa quotité de travail, sous réserve qu'il produise un justificatif de cette labellisation chaque année. La convention de délégation de compétence du transport scolaire au conseil régional de Nouvelle Aquitaine a également été adoptée à l'unanimité.

Enfin, Benoit Streveler a rappelé que le Siaepa (Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable et assainissement) du Médoc, en charge de la gestion de l'eau potable, souhaite adhérer au Smegreg (Syndicat mixte d'étude et de gestion de la ressource en eau du département de la Gironde). Il a expliqué que le Smegreg accueillait des collectivités territoriales et leurs groupements exerçant tout ou partie de la compétence alimentation en eau potable dans le périmètre du Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Nappes Profondes de Gironde afin d'élargir la gouvernance de la gestion équilibrée des ressources en eau, dans un esprit de solidarité des actions et de mutualisation des moyens. Le conseil municipal a adopté dette décision. ■



La mairie de Queyrac, trop petite, n'accueillera plus les conseils municipaux. *PHOTO JDM-DORO*

VENSAC.

La démission de la première adjointe lui a été « imposée »

À la suite de notre article consacré aux démissions intervenues dans plusieurs communes depuis les élections municipales, publié le 17 juillet dans *Le Journal du Médoc*, Véronique Vauban a souhaité apporter des précisions concernant sa démission du conseil municipal. L'ancienne première adjointe au maire, dont la démission a été acceptée par la préfète de Gironde Sophie Brocas il y a quelques jours, explique qu'elle avait choisi « *de ne pas s'exprimer publiquement sur les raisons de sa démission* » lorsqu'elle avait été sollicitée par la rédaction, parce qu'elle estimait que « *cette décision relevait de considérations personnelles* ».

En revanche, elle conteste les propos du maire Régis Lucenet, selon lesquels elle aurait été en « *mal-être* ». Selon elle, cette formulation ne correspond pas à la réalité de la situation. Véronique Vauban précise n'avoir jamais évoqué un état de souffrance personnelle ou psychologique. « *Si un malaise a pu exister, il relevait exclusivement des conditions d'exercice de mon mandat et du fonctionnement de la municipalité ; et non de mon état psychologique* », affirme-t-elle.

Elle souhaite également rectifier un autre point de l'article. Selon elle, le maire ne lui aurait pas « *proposé* », mais « *imposé* » de démissionner de ses fonctions d'adjointe. « *C'est dans ce contexte que j'ai pris la décision, non sans regret, de mettre un terme à mon mandat de conseillère municipale.* » Tout en indiquant ne pas vouloir alimenter de polémique publique, l'élue estime néanmoins indispensable de rétablir ces faits afin que les lecteurs disposent d'une information qu'elle juge « *transparente, complète et équilibrée* ».

Le maire de Vensac, Régis Lucenet, n'a pas souhaité faire davantage de commentaires afin de mettre un terme à toute polémique. ■

VERTHEUIL.

Bulles en Médoc : la bande dessinée et le vin écrivent une même histoire

C'est dans le cadre exceptionnel de la salle des Augustins, au coeur de l'abbaye de Vertheuil, que s'est ouverte, samedi 11 juillet, la 2e édition du festival Bulles en Médoc. Dès 10 heures, sous un soleil radieux, les premiers passionnés de bandes dessinées franchissaient les grilles du majestueux parc ombragé, impatients de rencontrer leurs auteurs favoris. L'inauguration s'est tenue à 11 h 30 en présence de nombreux élus et représentants des institutions : le maire de Vertheuil, Dominique Turon ; Serge Reynaud, vice-président de la Communauté de communes en charge de la culture ; Henri Sabarot pour la Région ; ainsi que plusieurs représentants du Département et des communes voisines. À leurs côtés, figuraient les organisateurs de cette manifestation : Vincent Fabre, du Domaine Fabre ; le scénariste Éric Corbeyran et Karine Nouette Gaulain, ancienne maire du Temple.

Gratuit et ouvert à tous, le festival a proposé tout au long du week-end séances de dédicaces, conférences, dégustations de vins et animations pour les enfants. Ici, la rencontre entre la bande dessinée et les grands vins du Médoc prend tout son sens. Dessin, écriture et viticulture s'unissent pour célébrer trois formes de création et de transmission. Invité d'honneur, Frank Margerin côtoyait Serge Carrère, Éric Corbeyran, Sandra Cardona, Benjamin Beneteau, Nicolas Bègue, Benoit Dellac, Regis Lejonc, Olivier Jolivet et Emmanuel Despujol. Chacun a été associé à un château viticole médocain afin d'illustrer une série de bouteilles en édition limitée, selon le principe « *Un artiste, un château* », avec notamment les châteaux Haut Marbuzet, Branaire Ducru, Castéra, Loudenne ou encore Marquis de Termes.

Pour Henri Sabarot, « *la culture n'est pas l'apanage de la Métropole : elle doit aussi vivre dans les territoires. L'associer aujourd'hui aux viticulteurs est une magnifique idée. Cette deuxième édition en appelle naturellement une troisième* ».

À l'origine de cette aventure, une discussion entre amis, il y a trois ans. Lors d'un dîner au château Lamothe, Éric Corbeyran regretta la disparition du festival de Montalivet. Entre deux dégustations, il confia son rêve d'organiser un festival « *à sa manière* ». Forts de leur expérience dans l'événementiel, avec le Marathon des châteaux du Médoc, Vincent Fabre et Karine Nouette Gaulain ont décidé de relever le défi. Leur ambition était simple : créer un festival à taille humaine où les auteurs soient véritablement au cœur du projet. Accueillis dès le jeudi, hébergés en chambres d'hôtes, invités à découvrir les châteaux, vignobles et paysages médocains, les artistes voient tous leurs frais pris en charge et sont rémunérés pour les séances de dédicaces. Une attention rare, saluée par les auteurs eux-mêmes. Karine Nouette Gaulain a tenu à remercier les nombreux bénévoles, les collectivités, la préfecture ainsi que les partenaires privés, notamment Epsilon Composite et la brasserie Mira. Après seulement deux éditions, Bulles en Médoc est devenu un rendez-vous culturel original auquel convivialité, patrimoine et création esquissent un bel avenir.

Véronique CAYRE ■



Frank Margerin encadré par Vincent Fabre et Karine Nouette Gaulain. *PHOTO JDM-VC*

GAILLAN-EN-MÉDOC.

Les battages font leur blé !



Denis Fleurt et ses bénévoles avant la démonstration de battage *PHOTO JDM-MS*

Les 18 et 19 juillet avait lieu la 24e édition de la Fête des battages, devenue un événement incontournable. Denis Fleurt, président de Tracto Passions, l'association organisatrice, qui comprend une quarantaine de bénévoles, indique que son « *but est de rénover et de remettre en route du vieux matériel des années 1900. La rénovation des machines est faite par les bénévoles de l'association. Le but est également de faire découvrir du matériel ancien et moderne exposé par des concessionnaires locaux. Une machine à vapeur des années 1910 est là pour faire des démonstrations de battage du blé de l'époque de nos anciens. Les gens qui viennent adorent ces échanges* ». Le programme était complété par un vide-greniers, une exposition artisanale, une marche pédestre, un marché gourmand, une course pédestre à laquelle ont participé 700 concurrents, une démonstration de dressage de chiens de troupeaux, un attelage de bœufs, des archers. Ces activités diversifiées ont attiré un public de plus en plus nombreux. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Martine SIMON

■

CISSAC-MÉDOC.

Un dictionnaire pour accompagner les futurs collégiens



Les élèves de la classe de CM2 avec leur enseignant, Laurent Laffourcade, et l'adjoint aux affaires scolaire, Didier Le Goff. *PHOTO JDM-VC*

Vendredi 7 juillet, la salle du conseil municipal de Cissac-Médoc a accueilli la traditionnelle remise des dictionnaires aux 17 élèves de CM2 de la classe de Laurent Laffourcade. En présence de Didier Le Goff, adjoint aux affaires scolaires, et de Véronique Cayre, conseillère municipale déléguée à l'éducation, cette cérémonie a marqué la fin de l'école primaire et le départ vers le collège.

Dans son discours, Didier Le Goff a rappelé avec émotion les premiers jours d'école, lorsque les enfants arrivaient avec un cartable trop grand et parfois une petite larme au coin de l'oeil. Il a évoqué les nombreuses découvertes qui les attendent au collège et expliqué le choix d'offrir un dictionnaire, pour la curiosité, le savoir et l'autonomie, en complément des outils numériques. L'élu a remercié les enseignants pour leur engagement, ainsi que les parents pour leur accompagnement au quotidien, rappelant que « *les devoirs passent avant les écrans* ». Il a encouragé les élèves à croire en eux, à rester curieux et à ne pas craindre les erreurs qui font grandir. « *Vous resterez toujours les enfants de Cissac* », a-t-il conclu, avant de leur souhaiter, au nom du maire et du conseil municipal, une belle réussite dans cette nouvelle aventure.

■

« De 3 200 à 50 000 habitants en saison »

SOULAC-SUR-MER. Pour que rien ne vienne perturber les vacances, la station balnéaire renforce chaque année ses effectifs de sécurité.

Gaël MOIGNOT



Les représentants des différents services de sécurité. *PHOTO JDM-GM*

La traditionnelle réception organisée à l'attention des différents personnels de renforts de sécurité a eu lieu jeudi 16 juillet à 19 h 30 dans la salle socioculturelle. Au moment d'entamer son discours, le maire Xavier Pintat a regretté l'absence de l'encadrement et des effectifs des pompiers, engagés dans deux incendies en cours à Talais et à Nodris, l'incendie talaisien mobilisant également du personnel de gendarmerie. Cela n'a pas empêché l'édile et les élus municipaux de souhaiter la bienvenue aux forces de sécurité civiles et militaires venues renforcer la sécurité de la saison estivale, la population locale « *étant multipliée par plus de quinze : on passe de 3 200 à 50 000 habitants au cœur de la saison* », selon le maire. « *Nous devons garantir que chacun puisse profiter de ses vacances et de son séjour en toute sécurité et en toute sérénité. C'est pourquoi votre présence est essentielle* ». Ainsi la station peut s'appuyer sur des renforts de gendarmes de la communauté de brigades, d'un détachement mobile de surveillance et d'intervention, de MNS (maîtres nageurs sauveteurs) communaux, de sapeurs pompiers et d'agents de police municipale.

Les nouveaux travaux d'amélioration des logements accueillant les renforts de gendarmerie ont été appréciés par le commandant de la Compagnie de gendarmerie du Médoc, Clément Pognon, qui a remercié le maire pour ce confort apporté à la dizaine d'enquêteurs supplémentaires affectés à Soulac-sur-mer tout au long de la saison.

Cette année, la sécurisation estivale sera poursuivie au-delà du 30 août - jusqu'au 13 septembre avec une légère réduction des effectifs, puis les deux derniers week-ends de septembre grâce à des réservistes. La saison a officiellement commencé le 1er juillet mais dès le 15 juin, dans la même logique, les effectifs de gendarmerie avaient déjà été renforcés par des réservistes pour densifier leur présence sur les voies publiques de la station.

Concernant le dispositif de MNS, 29 personnels civils ont été recrutés pour surveiller les différentes plages jusqu'à l'Amélie, en parallèle du gonflement des effectifs de CRS (Compagnies républicaines de sécurité), qui sont passées de quatre à six. Quant à la police municipale, l'effectif habituel annuel de 8 policiers est renforcé par 10 ATPM (Assistants temporaires de police municipale), l'ouverture globale étant assurée par trois équipages de 8 heures du matin à 6 heures du matin. Tous les intervenants ont souligné la cohésion des différents services et la qualité des échanges d'informations intervenus depuis le début de la saison.

■

Vous aimez écrire ? Vous suivez la vie locale ?

REJOIGNEZ notre équipe de

CORRESPONDANTS

pour les secteurs :

CARCANS-MAUBUISSON

LE Journal DU Médoc

INTÉRESSÉ(E) ?
Contactez Dominique Barret :

07 65 17 53 64 | d.barret@lejournaldumedoc.fr

NOS CORRESPONDANTS

- **Blanquefort | Parempuyre :** Alexandre CORSAN 06 70 92 16 81
- **Pauillac :** Monique NAUZIN 06 76 60 14 83
- **Arsac :** Bernard MARCHAND 06 62 38 47 06
- **Lacanau :** Vanessa CHALUMEAU 06 22 40 28 75
- **Ludon-Médoc | Macau :** Mélodie LEBRETON 06 24 88 49 96
- **Sainte-Hélène | Brach | Le Temple | Salaunes | Saumos :** Patrick JOUANNET 06 21 51 54 49
- **Margaux-Cantenac | Labarde | Soussans :** Emily CHEVALORE 06 70 48 21 07
- **Saint-Laurent-Médoc | Lamarque | Saint-Sauveur :** Pierre BONATI 06 21 98 65 36
- **Arcins | Avensan | Moulis-en-Médoc | Listrac-Médoc | Castelnau-de-Médoc :** Gilles SALLES 06 09 90 26 17
- **Pour les autres communes,** contactez la rédaction au 05 57 75 14 00

► LE PORGE

10 km et semi-marathon

L'évènement annuel de l'association Courir pour le plaisir aura lieu dimanche 23 août. les dossards seront à retirer sous le préau de l'école, chemin de Gleyssaou. Départ programmé à 9 heures pour le 10 km et à 9 h 15 pour le semi-maraton. Les deux courses sont limitées à 300 dossards chacune alors inscrivez-vous avant qu'il n'en reste plus ! Contact au 06 73 90 35 81.

► MARGAUX-CANTENAC

Cours d'été de yoga

L'association Yogamargaux propose des cours d'été de Yoga « body-zen », les lundis soir de 19 heures à 20 h 15 en extérieur ombragé ou abrité au parc Bernard-Ginestet, avenue Jeanne-d'Arc. Renseignements et inscriptions sur : yogamargaux.cantenac@gmail.com

Cours gratuits de Taïso

L'association Dojo Margaux propose des cours de Taïso gratuits et ouverts à tous (à partir de 12 ans) les lundis matin de 10 heures à 11 heures au Dojo de Margaux, derrière la salle des fêtes. Prévoir une tenue de sport, une bouteille et des claquettes. Aucune inscription nécessaire.

► SAINT-LAURENT-MÉDOC

Cartes de chasse

Les permanences réservées à la vente des cartes de chasse de l'Association communale de chasse agréée (ACCA) se dérouleront au local de l'association des Cheveux d'argent (58 rue Saint-Julien), de 8 h 30 à 11 h 30, samedi 8 août. Elles seront également exceptionnellement vendues lors du forum des associations, samedi 29 août. Autres dates : mercredi 9, vendredi 11 et samedi 12 septembre.

Matous Vagabonds

L'association Les Matous Vagabonds organise une collecte de dons, les 7 et 8 août prochains de 8 h 30 à 19 h 30 au Super U de Saint-Laurent-Médoc. Les dons serviront à nourrir, soigner et stériliser les chats errants.

► SOUSSANS

Marché nocturne

La commune de Soussans organise un marché nocturne, samedi 25 juillet à partir de 19 heures sur le parvis de l'église, qui sera illuminée pour l'occasion. Au programme : stands de producteurs locaux et artisanaux, restauration sur place, musique assurée par DJ Disco Love et piste de danse en plein air.

Redynamiser le village de Caychac

BLANQUEFORT. Une association de riverains de Caychac s'est formée afin de valoriser l'histoire, le patrimoine et le lien social dans ce quartier. Elle fourmille déjà de projets.

Alexandre CORSAN

« *Préserver l'identité de Caychac, en valoriser l'histoire et y cultiver le lien social.* » Tels sont les objectifs de la toute nouvelle association blanquefortaise Caychac Village, créée le 19 mai. « *Étudier et préserver le patrimoine historique, architectural et naturel de Caychac, fédérer les habitants, favoriser les échanges entre générations et organiser des festivités, des manifestations culturelles et des parcours de découverte* » constituent ses missions.

« *Nous avons vraiment envie de faire revivre ce village, qui était très dynamique et qui comprend des petits villages associés : Le Neurin, La Rivière, Peybois, Tanaïs…* » expliquent la présidente Sylvie Barbouteau de Saint-Quentin (habitante de Caychac depuis 56 ans), le trésorier Bernard Cels (Né à Caychac), Jean-Louis Seguin (habitant depuis 50 ans) membre du conseil d'administration et Lodoïs Elhorry (habitant depuis 27 ans, sa famille y résidant depuis plusieurs générations), membre de l'association et élu de la commune à la fonction de conseiller municipal délégué à la transition écologique.

Une longue histoire

Caychac, c'est un village dans la ville de Blanquefort, un endroit à part ; un peu comme Caudéran pour Bordeaux. Bernard Cels le sait mieux que quiconque, sa famille étant caychacaise depuis 1869. De 1870 à 1950, de génération en génération, ses membres y ont tenu une menuiserie ainsi qu'un bar restaurant. Il raconte l'histoire de sa famille ainsi que celle de Caychac dans son livre, *Caychac mon village, de 1870 à 1970*. « *Autrefois, les habitants disaient qu'ils étaient de Caychac, pas de Blanquefort, car il y a une distance entre les deux. La rivalité s'est amplifiée lorsque les habitants de Caychac ont fait construire leur église, en 1870, puis leur presbytère, leur monument aux morts… Ils se sont différenciés de Blanquefort, ce qui a renforcé cet esprit d'appartenance* », explique-t-il. « *Cet esprit se retrouve aujourd'hui dans les noms des commerces : le restaurant La table de Caychac, le magasin de vélos Caychac Cycles…* » fait remarquer Lodoïs Elhorry. Le succès rencontré par le livre de Bernard Cels, publié cette année, a présidé à la création de l'association.

Les 24 heures de solex, les six heures des 2 CV, le comité des fêtes Hardy Caychac, les feux de la Saint-Jean, le carnaval… Caychac a été très dynamique pendant très longtemps, jusqu'aux années 2010 et l'arrêt progressif de toutes ces activités. Le conseil de quartier, qui devait prendre le relais, s'est arrêté voici quelques années, faute de bénévoles.

Une multitude de projets

L'association Caychac Village déborde d'idées pour raviver cette dynamique, comme une randonnée de 8 km dans Caychac, qui permet de découvrir 14 domaines ou châteaux prestigieux et, plus largement, le patrimoine de Caychac. Une première randonnée s'est déroulée le 5 juillet. Il est prévu d'en organiser une tous les trois mois. Le 25 août, le film *En fanfare* sera projeté au parc Cambon, lors d'une séance de cinéma en plein air. Pour 2027, l'association prévoit un vide-greniers en mai, un retour de la fête de la Saint-Jean sous une autre forme - c'est-à-dire avec l'organisation d'Olympiades, qui comprendraient des jeux destinés aux plus jeunes, et sans les feux. Un marché de Noël avec une vente de jouets à prix modestes est aussi envisagé.

L'association a aussi un autre projet : la restauration du temple de Cambon. Pour y parvenir, ses membres souhaitent candidater à la campagne de budget participatif créé par la ville de Blanquefort. « *Nous souhaiterions établir un partenariat avec la section tailleur de pierres du lycée des métiers Léonard-De-Vinci et, pourquoi pas, avec le lycée agricole pour les espaces verts aux alentours* », complète Lodoïs Elhorry.

Les membres de l'association sont facilement identifiables, grâce à leurs tee-shirts et casquettes portant leur emblème : P'tit Louis de Caychac, personnage inspiré par les héros du film *La Guerre des boutons*, réinterprété de façon contemporaine, pour faire le lien entre le passé et le présent. ■

L'association se réunit tous les deuxième jeudi de chaque mois à la maison des services publics de Caychac, de 18 heures à 20 h 30. Elle est ouverte à tous les habitants.



Sylvie Barbouteau de Saint-Quentin, Bernard Cels, Jean-Louis Seguin et Lodoïs Elhorry au temple de Cambon. *PHOTO JDM-AC*

MARGAUX-CANTENAC.

Des participants enchantés par la balade nature

Le comité des fêtes de Margaux-Cantenac s'est de nouveau réjoui du succès de sa traditionnelle marche amicale du 14-Juillet, intitulée cette année « La balade nature », qui a attiré un peu plus d'une cinquantaine de participants. Chaque année, cette marche amicale d'environ 6 km, très attendue des randonneurs, et qui traverse les vignobles de la célèbre appellation Margaux rencontre beaucoup de succès. À mi-parcours, un délicieux casse-croûte médocain offert par le comité des fêtes attendait les marcheurs pour leur redonner des forces. Pour la présidente Martine Lebossé, « *cette marche organisée maintenant depuis près d'une vingtaine d'années offre un moment unique et privilégié de convivialité et de partage et c'est pour cette raison que l'événement a toujours autant de succès auprès des participants* ». À l'issue de la marche, un apéritif est venu récompenser les randonneurs de leurs efforts.

Emily CHEVALORE ■



Le groupe de sympathiques marcheurs pose devant le château Margaux lors de la balade nature. *PHOTO COMITÉ DES FÊTES DE MARGAUX-CANTENAC*

Un magnifique défilé du 14-Juillet

SAINT-LAURENT-MÉDOC. Les sapeurs-pompiers ont défilé pour marquer les 90 ans du centre de secours de Saint-Laurent-Médoc et le vingtième anniversaire de la création de la section des jeunes sapeurs-pompiers (JSP).

Pierre BONATI

La célébration du 14-Juillet orchestrée par les sapeurs-pompiers du centre de secours de Saint-Laurent-Médoc, qui fêtait cette année son 90e anniversaire, ainsi que les 20 ans de la création de la section des JSP (Jeunes sapeurs-pompiers), a de nouveau été une belle réussite. Le public est venu en nombre assister au défilé – pas comme celui des Champs-Elysées mais presque – dans les rues de Saint-Laurent-Médoc.

De nombreux Saint-Laurentais s'étaient rassemblés devant la mairie afin de participer au dépôt de gerbe au pied du monument aux morts, en présence de diverses personnalités. Étaient notamment présents le maire, Jean-Michel Saintemarie et son conseil municipal ; la députée du Médoc Pascale Got ; le lieutenant-colonel Laurent Pham, chef du groupement Nord-Ouest de la Gironde ; l'Amicale des jeunes sapeurs-pompiers Centre-Médoc ; le lieutenant Régis Batailley, chef du centre de Saint-Laurent ; des représentants de la gendarmerie nationale et différents représentants de divers corps d'armée. Après la commémoration, la population a pu admirer le défilé motorisé du matériel du centre de secours de Saint-Laurent-Médoc, notamment un ancien GMC ou le véhicule pick-up de la DFCI (Défense de la forêt contre les incendies) de Saint-Laurent-Médoc. Le défilé était accompagné dans le centre-bourg par la batterie-fanfare La Flamme Cissacaise. Sous de nombreux applaudissements, il a rejoint la place du 8-Mai-1945. Une réussite pour la municipalité et pour le Centre de Secours – dont l'Amicale des sapeurs-pompiers, présidée par Jordan Sancey – à l'origine de l'organisation de ce défilé.



Passage en revue des troupes par les personnalités. *PHOTOS JDM-PB*



Au milieu du défilé, un ancien GMC.

Une fois le matériel installé sur la place du 8-Mai, Jean-Michel Saintemarie, le lieutenant Régis Batailley et le lieutenant-colonel Laurent Pham, aux côtés de Pascale Got, ont passé en revue l'ensemble des troupes, qui a procédé à une présentation du matériel. Pascale Got a pris la parole. « *Je tiens à vous rendre un grand hommage à vous tous et à vos familles, surtout en ces moments où nous traversons une période difficile, avec cette canicule et des incendies qui se déclarent un peu partout dans le pays. Continuez à rester fidèles et unis. Merci pour tout ce que vous faites avec passion auprès de nos concitoyens.* » Puis ce fut au tour de Jean-Michel Saintemarie de s'exprimer : « *C'est un moment majeur pour les sapeurs-pompiers que cette Journée du souvenir qui marque les 90 ans du centre de secours, mais également le vingtième anniversaire de la création de la section des JSP. Merci aux sapeurs-pompiers, qui répondent toujours présent avec la passion qu'on leur connaît. Merci également à notre DFCI, qui était également présente à ce défilé.* »

Pour conclure cet événement, tous se sont retrouvés autour du pot de l'amitié, pendant que les JSP faisaient quelques démonstrations du maniement des lances à incendie devant leurs parents, familles et amis. ■

MARGAUX-CANTENAC.

Gros succès pour le repas et le bal du 14-Juillet



Le repas et bal du 14-Juillet ont attiré de très nombreux participants cette année. *PHOTO JDM-EC*

Organisés conjointement par la nouvelle municipalité et le comité des fêtes, le traditionnel repas champêtre du 14-Juillet, suivi de son bal populaire, ont attiré la foule cette année. 220 personnes étaient réunies, tout d'abord autour d'un apéritif dînatoire offert par la municipalité, puis d'un repas moules-frites particulièrement apprécié des participants. Parmi eux : beaucoup de Margalais-Cantenacais, mais aussi des habitants de tout le Médoc et même du Bassin d'Arcachon.

Lors de la première partie de soirée, les participants ont pu apprécier le groupe musical Nénette & Co, puis se déhancher sur les tubes diffusés par DJ Disco Love jusque tard dans la soirée. Le maire de Margaux-Cantenac, Fabrice Martinez, s'est réjoui du succès que la soirée a rencontré auprès des participants, dont l'effectif a doublé cette année. Il a remercié le comité des fêtes de Margaux-Cantenac pour « *avoir géré le repas avec une organisation impeccable* », relevant que « *la présence des membres et bénévoles du comité des fêtes fait vivre nos événements communaux et renforce l'esprit de Margaux-Cantenac* ». Le comité des fêtes de Margaux-Cantenac s'est réjoui de l'enthousiasme manifesté par les élus de la commune et les participants. Ses représentants ont également annoncé rechercher des bénévoles, afin de leur prêter main-forte lors de leurs futurs événements festifs.

Emily CHEVALORE ■

► LACANAU

Expo photo : appel à participation

À l'occasion des journées européennes du patrimoine, dont le thème 2026 est : « *Patrimoine en péril : raviver, résister, réinventer* », l'association culturelle de Lacanau (ACL) invite les photographes amateurs et professionnels à proposer leurs clichés. Les participants peuvent envoyer deux à quatre photos numériques en haute définition avant le 31 juillet. Après sélection, les œuvres retenues seront exposées à la mairie annexe de Lacanau-océan, du 4 au 27 septembre. Une adhésion à l'ACL et une participation aux frais d'exposition seront demandées, l'association prenant en charge la sélection, l'impression et l'installation des œuvres. Renseignements : lacanaujep@gmail.com



Les Vendanges du 7e art et le coût des autres

PAUILLAC. Ce que le festival de cinéma coûte réellement à la commune. C'était l'une des questions posées par l'opposition issue du groupe Rassemblement national lors du conseil municipal du 30 juin consacré au budget. La majorité, représentée par le maire Philippe Barraud et le premier adjoint Dominique Fouin, a promis de présenter les comptes en toute transparence à ce sujet.

D.B.

Pour cette 11e édition des Vendanges du 7e art, qui s'est déroulée du 7 au 12 juillet, l'aide financière de la ville de Pauillac s'élève à « *moins de 8 000 euros* », indique Jocelyne Aymé, à la direction de la culture et de la communication de la mairie. Celle qui est aussi déléguée générale du festival pauillacais annonce un budget total de 80 215 euros et « *près d'une centaine de partenaires et mécènes (locaux, institutionnels…)* ». Dans le détail : 14 215 euros du Centre national du cinéma (dont 10 000 euros d'aide exceptionnelle) ; 20 000 euros de la Fondation d'entreprise Philippine-de-Rothschild, qui finance les projections gratuites en plein air durant le festival ; 10 000 euros de la Banque Rothschild ; 10 000 euros de la Région Nouvelle-Aquitaine ; 8 000 euros d'Aliénor Capital ; 7 000 euros du Département de la Gironde ; 6 000 euros de la Communauté de communes Médoc Cœur de Presqu'île et enfin 5 000 euros de dons privés. Les propriétés viticoles partenaire du festival prennent en charge l'accueil des personnalités invitées par les Vendanges du 7e art, les cocktails, les repas, etc.

Les « *talents* » du festival, « *ouvert à tous* », viennent gracieusement, explique Jocelyne Aymé. En revanche, il faut prendre en charge leur transport en train. Le budget, ajoute-t-elle, permet de continuer à rendre les rencontres gratuites. Bilan de cette édition : « *Près de 7 000 spectateurs pour ce millésime caniculaire.* » Avec au programme : 13 films en compétitions, 17 avant-premières nationales, six « *conversations* » (des rencontres publiques avec des personnalités du cinéma interviewées) dont quatre dans des propriétés viticoles partenaires, quatre projections gratuites en plein air sur le port de Pauillac, sept jurys dont un nouveau venu, celui du Secours populaire, de nombreux ateliers artistiques proposés aux enfants, 40 bénévoles mobilisés.

Reste que le sujet du festival prend une dimension politique, porté dans les rangs de l'opposition par la voix de Grégoire de Fournas. Lors du conseil de la fin juin, celui-ci a exigé le respect d'un « *devoir de vérité et de transparence* », pourquoi pas dans un document synthétisant les recettes du festival et ses dépenses afin d'apprécier son « *véritable coût* ». L'élu du RN demande que soit « *valorisé* » le coût du personnel municipal, « *notamment celui de la régie animation* », ainsi que le matériel mis à disposition pour l'organisation du festival. Dominique Fouin l'invite à participer à la commission culture, afin d'avoir toutes les réponses à ses questions et d'être ainsi « *rassuré* ». Il rappelle que les factures ont été mises à disposition en toute transparence et promet de faire un bilan à l'issue de cette édition 2026 du festival. Grégoire de Fournas convient qu'il va falloir affiner l'analyse des factures pour se faire une idée précise.



Lambert Wilson au château Beychevelle, lors d'une « conversation » au programme du festival 2026. *PHOTO JDM*

L'adjoint au maire loue la capacité des Vendanges du 7e art à faire du bien à la « *notoriété* » et « *au rayonnement* » de Pauillac, tout en mettant en œuvre des actions éducatives auprès des enfants et en incitant le public à se rendre au cinéma pour y voir des films de qualité. Philippe Barraud soutient ce festival « *favorable à l'image de Pauillac et son développement économique* ». Le maire constate pour sa part la capacité de Jocelyne Aymé à trouver des financements et à monter des dossiers de subventions. Les feux sont au vert pour le festival du côté de l'exécutif. Grégoire de Fournas, lui, n'en démord pas depuis quelques années. S'il admet que les projections en plein air gratuites constituent une belle opération, quoique, à son avis, le cadre d'un festival ne soit pas indispensable pour cela - la fondation Philippine-de-Rothschild les finance-rait-elle alors ? -, le conseiller municipal reste sur l'idée que la partie « *off* » des Vendanges du 7e art ne profite pas aux Pauillacais et ne doit donc en aucun cas être abondée par des fonds municipaux. C'est notamment ce dont il veut s'assurer, encore sous le choc d'une facture dispendieuse réglée pour un cocktail arrosé au champagne avec « *quinze bouteilles à 82 euros la bouteille* » lors du précédent festival de cinéma. ■

PAREMPUYRE.

Bientôt un troisième album pour DJ Jerry Co

En septembre, le Parempuyrien DJ Jerry Co sortira le single de son album, avant la sortie complète de ce dernier, en 2027. Intitulé *Still I Rise*, il sera composé de 12 morceaux originaux, ainsi que des remix que l'artiste a composés et écrits par amour pour une femme. Il cherche actuellement une chanteuse.

Naissance d'une vocation

Jérôme Couthures, alias DJ Jerry Co, est originaire de Bègles. L'univers du métier de DJ l'a fasciné dès l'âge de 6 ans, pour ne plus jamais le quitter. « *J'ai craqué lors d'une soirée organisée par l'association Action Jeunes, à Bègles, qui organisait des soirées à thème. Les lumières qui flashaient de partout, les platines, la technique, c'est-à-dire comment animer une soirée pour inciter les personnes à venir sur la piste… Je suis resté devant la sono toute la soirée* », confie-t-il.

Jérôme Couthures effectue ses premiers pas à la discothèque La Notté, au Taillan-Médoc. Il s'y occupe des lumières et du son, durant plus de six ans. Il y apprend le métier, tout en progressant, en se développant. En parallèle, il monte un studio d'enregistrement dans sa chambre et commence à composer ses propres sons. DJ depuis 1998, il prend d'abord comme premier nom d'artiste DJ Jerry, avant d'opter pour DJ Jerry Co, vers l'âge de 30 ans. « *J'ai ajouté le "Co " de "Couthures", mon nom de famille, pour rendre hommage à mes parents* », explique-t-il. Après la Notté, il devient DJ au club Ibiza, à Pessac ; au Méga Macumba, à Mérignac ; avant de terminer à l'Eclipse, à Floirac. Il a aussi fait de l'événementiel. L'artiste se produit également en concert.

Un univers riche

De la création à la production, Jérôme Couthures fait tout lui-même. Son studio d'enregistrement est en région parisienne. Ses morceaux, qu'il compose et remixe, pour certains d'entre eux, ont évolué au fil du temps : ils étaient sans paroles, ou presque, au début de sa carrière ; le texte est bien présent désormais. *Still I Rise* constitue son troisième album. Un quatrième est en préparation, pour une sortie prévue en 2029.



Jérôme Couthures, alias DJ Jerry Co. *PHOTO DJ JERRY CO*

Son univers ne s'arrête pas là. Le DJ producteur, qui a lancé son label voici quelques années, a aussi créé Radio DJ Jerry Co, une web radio 100 % musicale, qui va passer en DAB + (Digital Audio Broadcasting Plus, la radio numérique terrestre, autrement dit le successeur numérique de la FM), tout en restant sur le web. Il y passe des artistes très connus (Mylène Farmer, Charlotte Cardin, des morceaux des années 1980, 1990 et 2000) mais souhaite aussi qu'elle devienne un tremplin pour des artistes amateurs ou semi-professionnels.

Son modèle ? « *David Guetta* », répond-il sans hésiter, marqué par son immense tube, *Don't let me go*. « *Il m'a convaincu que nous avions des talents en France, que les États-Unis n'étaient pas le seul pays à en avoir. C'est lui qui a lancé la mode des DJ Français, tels Laurent Garnier ou Bob Sinclar. Je m'inspire de lui* », révèle-t-il, admiratif.

Alexandre CORSAN ■

Le single et l'album seront disponibles sur toutes les plates-formes de streaming.

LE Journal DU Médoc

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Gironde.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

MODIFICATIONS

A2620**594**

SOJEC AVOCATS

CENTRE BORDELAIS DE CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE

Société civile de moyens au capital de 24.000 EUROS
Siège social : 17, rue Esprit des Lois BORDEAUX (33000 - Gironde)
RCS BORDEAUX 419.608.492

L'assemblée générale extraordinaire en date du 15/06/2026 a constaté la démission du Docteur Vincent MICHELET de ses fonctions de cogérant à effet du 30/06/2025, et a désigné pour le remplacer en qualité de cogérante, sans limitation de durée et à effet du 01/07/2025, Madame Marion ETCHEBARNE, née à BIARRITZ le 21 décembre 1991, de nationalité française, demeurant à BORDEAUX (33200), 14 rue Montaigne.

Pour avis,
La gérance.

A2620**324**

SOFI-DB

SAS au capital de 90.000 euros
Siège social :
111, Boulevard de la République
33510 ANDERNOS-LES-BAINS
814 392 932 RCS BORDEAUX

Aux termes d'une décision en date du 11/06/2026, l'associée unique de la SAS SOFI-DB, a décidé de transférer le siège social du 111, Boulevard de la République - 33510 ANDERNOS-LES-BAINS au 14, rue Nicéphore Niepce 33510 ANDERNOS-LES-BAINS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour modification au RCS BORDEAUX.

POUR AVIS
La Présidente

DISSOLUTIONS

A2620**409**

INSTITUT DE FORMATION PNL

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social :
159 AVENUE DU MARECHAL LECLERC
33130 BEGLES
Siège de liquidation :
159 AVENUE DU MARECHAL LECLERC
33130 BEGLES
399 243 807 RCS BORDEAUX

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/07/2026 a décidé la dissolution anticipée de
la Société à compter 31/07/2026 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel
dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.
Elle a nommé comme liquidateur Olivier Zenouda, demeurant 159 AVENUE DU
MARECHAL LECLERC, 33130 BEGLES, pour toute la durée de la liquidation, avec les
pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux
opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires
en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 159 AVENUE DU MARECHAL LECLERC 33130
BEGLES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et
documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce
de Bordeaux de BORDEAUX, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

A2620**466**

Dissolution anticipée

Dénomination : **appy ulm.**
Forme : SASU société en liquidation.
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 254 Route de la Rente, 33570 Petit Palais et Cornemps.
907650568 RCS de Libourne.
Aux termes de l'AGE en date du 15 juin 2026, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 juin 2026. Monsieur Bertrand Lamy de La Chapelle, demeurant 254 Route de la Rente 33570 Petit Palais et Cornemps a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.
Le liquidateur

CONSTITUTIONS

A2620**485**

WALTER ET GARANCE
Société d'Avocats
inscrite au Barreau de Tours
1 rue du pont Volant- BP 90406
37304 JOUE-LES-TOURS CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 10/07/2026, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée dénommée **Gustaterra** au capital de 1 000 euros dont le siège est fixé 6 rue de la Libération, 33150 CENON, ayant pour objet : «Toutes activités de conseil, assistance, formation, audit, suivi de projet en matière culinaire, toutes prestations de consultant pour la restauration, création de cartes et menus en hôtellerie et restauration ;Toutes activités de cours de cuisine, conseil, coaching; Toutes prestations de chef cuisinier à domicile, traiteur sur place ou à domicile (repas d'affaires, organisation de banquets, participation à des événements particuliers, professionnels ou publics...); L'organisation ou la participation à des foires et salons, ou événements destinés à promouvoir certains plats ou produits (produits du terroir, soirées dégustation...), éventuellement en partenariat avec d'autres professionnels (cuisiniers, traiteurs, vignerons, cavistes...) ;Toutes activités de restauration traditionnelle, restauration rapide, brasserie, snack, sur place ou à emporter; La création, l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, l'installation et l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce se rapportant à l'une ou plusieurs des activités ci-dessus; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement; La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance. La durée a été fixée à 99 ans. La société sera immatriculée au RCS de BORDEAUX. Décisions collectives des associés : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par mandataire de son choix. Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Cession des actions : libres si associé unique sinon agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Simon BAUDOIN demeurant 6 rue de la Libération, 33150 CENON; Directeur Général: la société HOLDING ZY2M dont le siège est au 16 allée des Aubiers, 33270 BOULIAC.

A2620**358**

Altum VIVRE l'entreprise

Rue du Cardinal Richaud
Immeuble Le Fugon
33300 BORDEAUX
www.altum.fr

TITERA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 14 Route de la Petite Rivaux, 33250 CISSAC MEDOC

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CISSAC MEDOC du 10 juillet 2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : TITERA

Siège social : 14 Route de la Petite Rivaux, 33250 CISSAC MEDOC

Objet social : l'acquisition de biens immobiliers bâtis ou non, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement, éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Damien GARBAY et Madame Cindy GARBAY, demeurant tous deux 14 route de la Petite Rivaux, 33250 CISSAC MEDOC.

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de BORDEAUX.



ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2620**296**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE LACANAU

M. Le Maire
31 avenue de la Libération
33680 Lacanau
Tél : 05 56 03 83 08
SIRET 21330214400018
L'avis implique un marché public
Objet : Maîtrise d'oeuvre - Restauration du parking Carnot
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Dépôt dématérialisé : Activé
Remise des offres : 20/08/26 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 16/07/2026
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.marches-publics.info

---

A2620**610**

Gaillan en Médoc

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Prolongation de l'enquête publique du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n°SK/2026/030B en date du 20 juillet 2026, le Maire de Gaillan-en-Médoc a prolongé l'enquête publique sur le dossier d'élaboration du PLU de Gaillan-en-Médoc jusqu'au 30 juillet 2026 inclus.
Pendant la durée de l'enquête publique, les observations sur le projet du PLU pourront :
- être consignées sur le registre déposé en Mairie aux horaires d'ouverture habituels,
- reçues en Mairie par voie postale, à l'attention du commissaire enquêteur, 2 Rue de l'Hôtel de Ville, 33340 Gaillan-en-Médoc,
- ou communiquées par voie électronique à : enquetepublique.gaillan@gmail.com

---

A2620**456**

Ville de Macau

AVIS AU PUBLIC

Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Macau
Par délibération en date du 06 juillet 2026, le Conseil municipal de la commune de Macau a approuvé la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
Le dossier de modification simplifiée n°1 du PLU, tel qu'approuvé, est tenu à la disposition du public en mairie de Macau, aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi que sur le site internet de la commune, le cas échéant.
La modification simplifiée n°1 du PLU est exécutoire conformément aux dispositions des articles du Code de l'urbanisme applicables, après l'accomplissement des mesures de publicité et sa transmission au représentant de l'État dans le département.
Le présent avis est publié pour l'information du public.

A2620**231**

AVIS AU PUBLIC
Institution du Droit de Préemption Urbain (DPU)

Par délibération en date du **7 juillet 2026**, le Conseil Municipal de la commune de **CISSAC-MEDOC** a décidé d'instituer le Droit de Préemption Urbain (DPU) sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
La délibération ainsi que le plan de délimitation du périmètre d'application du DPU afférent sont affichés et tenus à la disposition du public à la Mairie de **CISSAC-MEDOC**, aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de la mairie.
Le présent avis fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois à compter de ce jour.

Le Maire : Christophe CAPELLI

OFFRES d'Emploi

La **SCA CHÂTEAU MARGAUX** (33)

Recherche des **VENDANGEURS**,
à partir du **15 Septembre**.

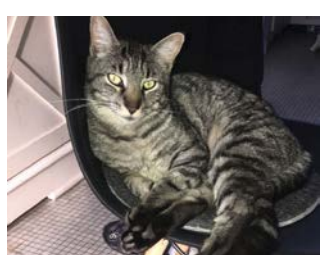
Petit-déjeuner et déjeuner sont proposés sur place.

Vous êtes invités à déposer
***votre CV, carte d'identité, carte Vitale, RIB** via le site*
***extranet.chateau-margaux.com** ou d'appeler le **05.57.88.83.83**.*

CHÂTEAU MARGAUX

PETITES ANNONCES

ANIMAUX



SOS CHAT PERDU, sur Vensac 33590 Oasis pucé castré tigré gris clair rayé noir 0610092129

RENCONTRES

Homme seul 74 ans cherche Femme libre, à partir de 65 ans pour rompre solitude caractère simple, sympa. Tél : 06 09 88 77 32

VÉHICULES

Cause santé, vends Dacia, Logan break diésel 85 DCI 125500 km cont tech OK 6000€ Tél: 05 56 09 73 23

IMMOBILIER

ACHATS

Cherche TERRAINS CONSTRUCTIBLES, secteur Médoc. Tél. 05 56 41 87 18

ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

Vous avez des informations à partager ?
Contactez la rédaction par téléphone au 05 57 75 14 00 ou par mail à redaction@lejournaldumedoc.fr

Lacanau Océhand champion de France

BEACH HANDBALL. Titré à Brest, le club de Lacanau Océhand confirme son ascension sur la scène nationale et européenne. Une victoire historique pour le club médocain, qui décroche son billet pour la Champions Cup.



Les Canaulais, sacrés champions de France à Brest. *PHOTO JOHANN BERNARD*

Esther LABORDE

Le beach handball a trouvé à Lacanau bien plus qu'un terrain de jeu : un véritable écrin. Et le travail entrepris depuis plusieurs années pour faire de la station balnéaire une place forte de la discipline est aujourd'hui récompensé par un titre de champion de France. Les 11 et 12 juillet derniers se disputait l'ultime étape du Beach Hand Tour sur la plage du Moulin Blanc, à Brest (Finistère). Au terme d'une finale particulièrement relevée, les Canaulais se sont imposés face à l'équipe des Frenchy's (Côte d'Azur).

Une saison synonyme de régularité

Cette première place bretonne vient couronner une saison parfaitement maîtrisée par les beach handballeurs girondins. En effet, les Canaulais s'étaient illustrés à domicile en prenant la deuxième place lors du Lacanau Beach Handball Xperience, en juin dernier, et avaient arraché une honnête troisième place à Vesseaux (Ardèche) en mai. Ces résultats ont permis au jeune club médocain, créé en 2017, de remporter son tout premier titre en beach handball. Les Médocains confortent également leur place au sein des meilleures équipes européennes : cette réussite s'inscrit en effet dans une dynamique internationale particulièrement positive, puisque Lacanau Océhand a récemment remporté un tournoi de l'European Beach Tour en Espagne. Elle occupe désormais la sixième place au classement européen.

Cap sur Porto Santo

Cette victoire nationale permettra aux Canaulais de s'envoler au mois d'octobre vers Porto Santo, une île portugaise, pour disputer la Champions Cup. Cette compétition réunira les meilleures équipes européennes : l'occasion pour le club de représenter, à l'échelle internationale, Lacanau, le Médoc mais surtout la France. « *Ce titre est historique pour notre club, il récompense l'engagement des joueurs, du staff, des bénévoles et de tous ceux qui nous accompagnent depuis le début de cette aventure. Nous sommes particulièrement fiers de porter les couleurs de Lacanau et du Médoc et de représenter la France lors de la prochaine Champions Cup* », a déclaré Thierry Mayeur, président de Lacanau Océhand.

La compétition a également récompensé les « MVP » (Most Valuable Players), titre qui distingue les meilleurs joueurs du tournoi. Chez les hommes, le Canaulais Yohan Teyssier (Lacanau Océhand) a décroché cette distinction. Chez les femmes, c'est une autre Canaulaise, Eloïse Laborde, qui a été sacrée MVP, sous les couleurs de Belin-Béliet. Le club s'est par ailleurs adjugé le tournoi féminin. La Gironde sur le toit du beach handball français ! ■

CASTELNAU-DE-MÉDOC.

Le sport au service de l'amitié franco-allemande



Les valeurs d'amitié et de solidarité développées au travers du sport sont réelles. *PHOTO COMITÉ DE JUMELAGE DE CASTELNAU-DE-MÉDOC*

Dans le cadre du jumelage entre Castelnau-de-Médoc et la ville allemande de Bad Sachsa, le Tennis Club la Médulienne a accueilli, du 14 au 23 juillet, une délégation composée de quatre adultes et de six jeunes joueurs venus d'Allemagne. Ce séjour, placé sous le signe du sport, du partage et de la convivialité, illustre une nouvelle fois la richesse des échanges entre les deux villes.

À l'initiative des tennis clubs de Bad Sachsa et de la Médulienne, les participants prennent part à plusieurs journées d'entraînement et de rencontres amicales. Les échanges sportifs se déroulent notamment sur les installations du nouveau complexe tennis-padel de la plaine des sports d'Avensan, ainsi que sur les courts extérieurs du site de Canterane, à Castelnau.

Ce projet est porté par les responsables des deux clubs : Eckhard M. Jäger pour Bad Sachsa, ainsi que Tony Ritori, Philippe Arrigoni et Damien Chaussonnet pour le Tennis Club la Médulienne. Grâce à leur implication, les jeunes sportifs ont l'occasion de partager leur passion du tennis, de découvrir une autre culture et de tisser des liens qui dépassent le cadre de la compétition.

Partenaire fidèle de ces échanges, le comité de jumelage de Castelnau joue un rôle essentiel dans l'accueil de la délégation allemande. Hébergés à la Maison de l'Europe pendant toute la durée de leur séjour, les visiteurs bénéficient d'un cadre propice aux rencontres et aux échanges culturels.

Le comité de jumelage tient à remercier chaleureusement les bénévoles, dirigeants, éducateurs et familles mobilisés pour la réussite de cette semaine franco-allemande. Leur engagement permet de faire vivre concrètement les valeurs d'amitié, de solidarité et de coopération qui fondent le jumelage entre les deux villes.

Au-delà des performances sportives, cette rencontre rappelle combien le sport constitue un formidable vecteur de rapprochement entre les peuples. Souhaitons que cette belle initiative incite d'autres associations locales à développer, elles aussi, des projets d'échanges internationaux.

Gilles SALLES ■



Un championnat de France relevé

VOILE. En dépit de quelques mauvais comportements, les régates des catégories ILCA (dont un championnat de France) menées par le CVBCM, se sont très bien passées.



Laura Dubrule était la seule navigatrice médocaine (licenciée au CVHM).



Les régates ont été très disputées. *PHOTOS JDM-PJ*

Patrick JOUANNET

Samedi 21 juillet, le Cercle de voile de Bordeaux Carcans Maubuisson (CVBCM) s'est vu confier l'organisation des régates de la classe ILCA (International laser class association) : les internationaux pour les ILCA 4 et ILCA 7 et les championnats de France pour les ILCA 6. Parmi la petite poignée de régatiers girondins ou locaux engagés, on ne constatait la présence que d'une seule licenciée médocaine : Laura Dubrulle, du Club de voile Hourtin-Médoc en ILCA 6, qui aime naviguer sur le lac pendant ses vacances, et de quatre régatiers girondins du CN Taussat Cassy.
44 régatiers étaient inscrits en ILCA 4 (dont 10 régatiers provenant d'Espagne, de Monaco et de Grande-Bretagne). Les premiers signaux d'appel (premiers départs) de la compétition, samedi en début d'après-midi, ont été difficiles, quelques faux départs générant des rappels généraux, obligeant le bateau comité à lancer des régates sous drapeau noir : la catégorie n'a par conséquent effectué que 9 régates durant cette épreuve, tandis que les deux autres catégories (plus sages sans doute) ont pu en effectuer 10. Grâce à son classement régulier dans chaque manche c'est Anthony Eggenspieler (CNVA Aix-les-Bains, Savoie) qui a remporté la victoire. Elena Ezrati (La Pelle, Marseille), première féminine de la classe, a terminé en obtenant une très belle 6e place scratch.
20 concurrents se sont affrontés en ILCA 7, catégorie outrageusement dominée par Alexandre Kowalski (Brest, Bretagne Nautisme 29), qui a obtenu 5 victoires sur 10 régates homologuées, trois 2es places et une 3e. Notons l'absence de concurrentes féminines dans la catégorie.
En ILCA 6, la compétition a pris une autre ampleur avec 57 inscrits, sachant que les titres de champions de France de la catégorie devaient être décernés à l'issue des quatre jours de compétition. Là encore, grâce à son classement régulier dans les 10 régates courues, Timothée Dianoux (ASPTT Marseille) est devenu champion de France, devant Alexis Tourneur (Brest Bretagne Nautisme, 29), également titré champion de France en Masters ; Léa Bourhis (CN Arrée) médaille de bronze et première féminine au classement scratch.
Lors de la remise des récompenses, Philippe Cessac, président en exercice du CVBCM, a remercié tous ceux qui ont participé à la réussite de cette régate : concurrents, bénévoles à terre ou sur l'eau, comité de courses et arbitres. Il a cependant souhaité faire passer un petit message : « *Si la majorité respecte les règles, il y en a quand même quelques-uns qui oublient la politesse : " Bonjour", " Merci" et " Au revoir", ce n'est quand même pas dur à dire. Je vous rappelle que la règle 69*[1] *existe dans le règlement de la FFV.* »
Après avoir remis les différentes coupes et médailles aux vainqueurs du jour, le président a souhaité un bon retour à ceux qui avaient désormais une longue route à faire pour rejoindre leur région ou pays d'origine.
Les bénévoles du CVBCM vont pouvoir profiter de quelques jours de repos avant la grosse compétition des championnats d'Europe des catamarans Hobie Cat Multi (du 21 au 28 août), durant laquelle plus de 110 bateaux, représentant pas moins d'une dizaine de nationalités, sont attendus.

■

1. Règle 69 : une conduite enfreignant les bonnes manières, le bon esprit sportif ou un comportement contraire à l'éthique.

TENNIS.

Un superbe tournoi Jean Thibout

La date du samedi 18 juillet a marqué la fin du tournoi Jean-Thibout. Pendant deux semaines, de très tôt le matin à très tard le soir, plus de 50 joueurs de 4e et 3e séries venus de la France entière se sont affrontés à Saint-Vivien-de-Médoc dans les catégories simples dames, simples messieurs et doubles mixtes. Avec passion, engagement et fair-play, bravant l'écrasante chaleur qui s'est imposée tous les jours, chacun des joueurs a su faire preuve de courage, de persévérance et d'un remarquable état d'esprit.



Jean Thibout, président du club dès 2000, est à l'origine du tournoi de Saint-Vivien.

Ce tournoi Jean Thibout 2026 a été également l'occasion de célébrer et rendre hommage aux personnalités viviennaises qui ont œuvré sans compter pour le tennis club. À l'occasion du 45e anniversaire du club, les cours de tennis ont été baptisés : le premier porte dorénavant le nom de Ginou Capdeville, pionnière du Tennis Club de Saint-Vivien aux cotés de Bernard Lagrave, en 1980. Encore aujourd'hui, elle en est une fidèle et précieuse figure. Le deuxième cours porte le nom de Francis Dupouyo. Arrivé en 1981, il a embrassé tous les rôles au sein du club, de simple bénévole à organisateur puis dirigeant, toujours présent, toujours disponible. « *Nous souhaitions afficher notre reconnaissance envers lui pour son indéfectible investissement* », a lancé la présidente Aurélie Martin.
Enfin, 2026 marque la 25e année du tournoi. À cette occasion, il a été décidé de lui donner le nom d'une autre personnalité du club : celle de Jean Thibout. Président du club dès 2000, Jean Thibout a entrepris les métamorphoses des infrastructures du club : l'agrandissement et la modernisation du club-house, ainsi que la réfection des cours de tennis, qui furent à l'époque les premiers cours de France à comporter une surface bleue. Évidemment, il est également l'homme à l'origine du tournoi de Saint-Vivien, si bien que pour l'édition 2026, il a vu la troisième génération de la même famille avignonnaise prendre place sur les cours : le grand-père était présent dès la première édition ; Julien, le père, a participé, participe encore et gagne et, cette année, les petits-enfants, Lise et Frédéric Alibert, ont fait leur entrée dans le tournoi !
Enfin il y a eu deux grandes premières dans l'organisation du tournoi : grâce à Morgane Bouteloup, conseillère en développement de la Ligue de tennis Nouvelle-Aquitaine et de Guillaume Simon, chargé de mission au sein de la ligue de la section para-tennis, le tournoi a pu accueillir son premier joueur en fauteuil roulant, dans les conditions requises. Grâce à Fabian Barnes, tous les matchs ont été commentés et résumés sur les réseaux sociaux, afin que ceux qui ne pouvaient pas assister directement au match puissent en suivre le déroulement au jour le jour.



La famille Alibert au complet : le grand-père au milieu, ses deux fils - Julien à sa gauche - et ses petits enfants Lise et Frédéric à sa droite. *PHOTO TC SINT-VIVIEN*

Lors de la remise des prix, en présence de Karine Coustolle, maire de la commune, la jeune présidente Aurélie Martin a remercié la municipalité pour les infrastructures dont le club profite et pour avoir toujours su être à l'écoute des besoins du club, lui apportant un soutien technique, logistique et moral.

■

Les vainqueurs du tournoi Jean Thibout 2026, tournoi simple dames : Elisabeth Crusellar (Saint-Vivien-de-Médoc), face à Océane Mahe (Roye, 80) ; tournoi simple messieurs : Julien Alibert d'Avignon, face à Keoni Maymon du Verdon-sur-mer ; tournoi double mixte : Sophie Ducourneau, de Lesparre-Médoc, et Quentin Mirande, du Verdon, face à Lise et Frédéric Alibert, d'Avignon.

LE GRAND Jeu de l'été

AVEC LE Journal DU Médoc

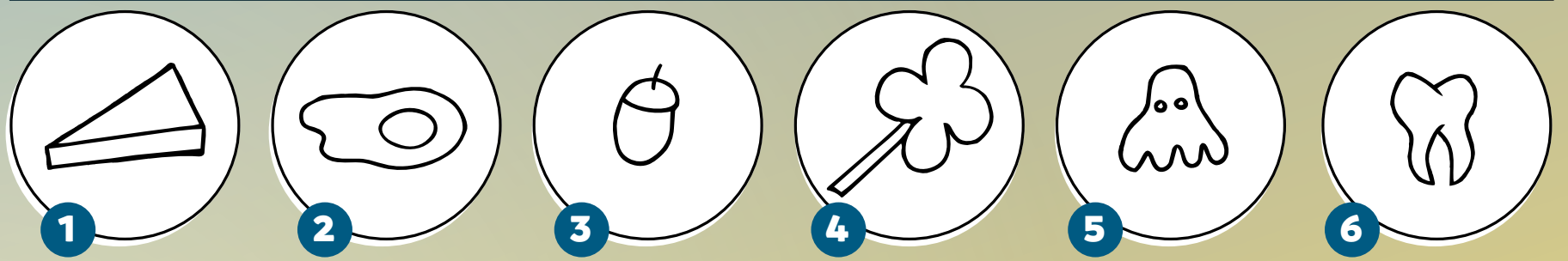
DU 3 JUILLET AU 14 AOÛT 2026

JOUEZ ET TENTEZ DE GAGNER !

Un week-end au **Futuroscope** pour 2 personnes
Deux entrées au **Futuroscope**

futuroscope XPERIENCES





MODE D'EMPLOI

- Durant **sept semaines**, retrouvez le grand jeu de l'été.
- Chaque semaine, trouvez, dans un nouveau dessin, les **trois objets cachés** (parmi les six proposés).
- Oubliez la couleur, **seules la forme et la taille** des objets **doivent être identiques**.
- Notez les **numéros** des objets trouvés (avec la date de parution) pour les reporter sur le **bulletin de participation** qui paraîtra dans le **journal du 14 août**, à renvoyer avant le jeudi 27 août 2026.
- *Jeu gratuit. 1 participation par foyer (même nom, même adresse).*

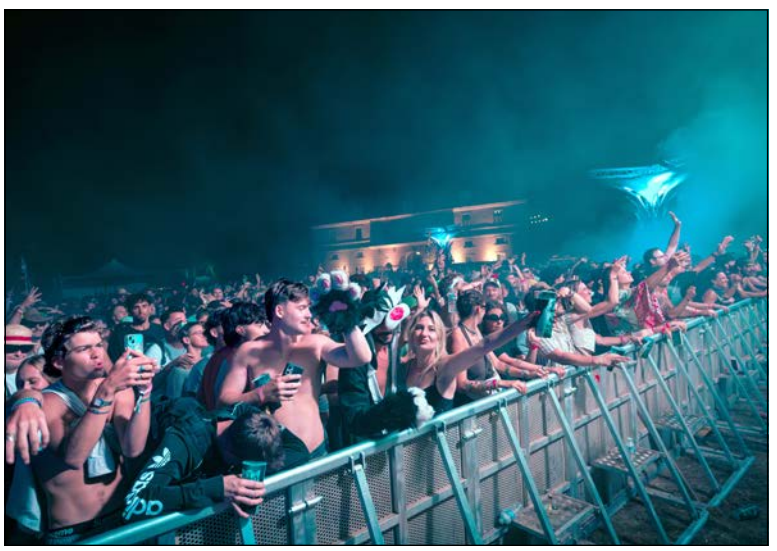
scannez-moi

SCANNEZ LE QR CODE POUR ACCÈDER AU RÈGLEMENT COMPLET



FORT DÉCIBEL.

Les musiques électro à l'assaut du Fort Médoc



Les 7 et 8 août, les festivaliers vibreront au Fort Médoc pour la deuxième édition de Fort Décibel. *PHOTO-SHOT BY LILS*

Les 7 et 8 août prochains, le festival de musiques électroniques Fort Décibel investira le Fort Médoc. Pour la deuxième édition, le site classé au patrimoine mondial de l'Unesco vibrera au rythme d'une programmation d'exception, renouvelée depuis l'an passé. Des artistes venus de tous les continents sont attendus. Parmi eux Dekel, Tristan, Freedom Fighters, Uphoria ou encore Popof feront vibrer les festivaliers.

La grande nouveauté, cette année, est sans aucun doute l'installation d'une troisième scène, un « Dub & Drum'n'bass corner », qui viendra compléter les deux scènes principales, la Hypnotic Area (trance) et la Impact Zone (techno, tekno, hard techno). Le festival devrait accueillir 4 500 à 5 000 personnes par jour. Autre adaptation : beaucoup plus de zones d'ombrage, qui recouvriront une partie du dance floor pour les sets en pleine journée.

Il sera également possible de se restaurer sur place tout au long du festival, à partir de 11 heures le midi et de 17 heures le soir. Des exposants seront présents tout au long de l'après-midi pour animer le petit village du festival. Des stands de vêtements, de bijoux ainsi que des espaces coiffeur et tatouage occuperont les festivaliers entre deux concerts. L'achat du billet inclut également une place au camping, un avantage qui permettra aux festivaliers de profiter pleinement du décor « estuaire ». Des navettes seront mises en places entre la gare de Moulis-Listrac (à une heure en train de Bordeaux) et le festival, pour faciliter l'accès au Fort.

En prenant possession des remparts, la techno, la trance et l'acide insufflent une nouvelle énergie à la scène culturelle médocaine « *On aimerait que ce festival devienne une référence dans le Médoc* », explique Michael Gérard, organisateur du festival et fondateur de Hangar A Production.

Des billets sont encore disponibles à la vente sur shotgun.live.

Esther LABORDE

■

LE PROGRAMME

DEUX SCÈNES POUR UNE VARIÉTÉ D'ARTISTES

Impact Zone : SPICE UP - DAWN TO DUSK - PROTOKSEED - FARFACID - LE BARD - EL DESPERADO - UTK - NEUROTRIBE - ENKO - POINTKOM - JEANNINE.

Hypnotic Area : FREEDOM FIGHTER - DEKEL - AKARI SYSTEM - NINESENSE - INSANE CREATURES - KONEBU - AIRI - MUTELESS - KOKMOK - SPYLO.

Impact Zone : ZAPRAVKA - 2HOT2PLAY - AMYGDALA - DURDENHAUER - GEA - FLKN - POPOF - JKLL - VCL - UPHORIA - NEIKA - ROÜGE - MIDLINK - 6THFLOOR - SPOOTNIK - ENERIS - NAIS.

Hypnotic Area : TRISTAN - GOROVICH - SKIZOLOGIC - RENDER - CRONOCOPS - MARK DAY - KLIPSUN - SLIP HYPNOTIC - GAPPEQ - FRECKLES - PROPER LANE - EMILIANA - POLETTE DE LA NUIT - PHENOTYPE.

La couronne en jeu

MISS MÉDOC 2026. Le compte à rebours est lancé pour les 11 prétendantes au titre de Miss Médoc, désormais connues.



Les 11 portraits des candidates *MONTAGE JDM*

Esther LABORDE

Qui succédera à Mylla Jauvin ? Peut-être une Médocaine, cette année ! Ce mardi 28 juillet aura lieu l'élection de Miss Médoc au palais des congrès à Soulac-sur-mer, à partir de 21 heures. Et parmi toutes les candidates, Alizée Bouhier, originaire de Lesparre-Médoc et pâtissière à La Marquisette, sera de la partie. Pour elle, Miss Médoc, c'est avant tout la possibilité de « *représenter le lieu dans lequel elle vit et elle a grandi* ». Bien qu'elle soit de nature très timide et réservée, les concours de beauté lui ont permis de se révéler et c'est ce qu'elle vient chercher lorsqu'elle y participe : « *Monter sur scène me procure une énergie qui me transcende* », explique la jeune femme de 23 ans. Alizée Bouhier est familière de ces épreuves, puisque c'est la deuxième fois qu'elle participera à Miss Médoc. Elle a également participé à Miss Élégance Aquitaine et a été élue Miss Top Model Médoc en 2023.

Cette sélection départementale est qualificative pour l'élection régionale Miss Aquitaine 2027 et donc pour Miss France 2028. Miss France 2026, Hinaupoko Devèze, sera présente pour l'occasion. Pour pouvoir candidater, toutes les prétendantes à la couronne ont dû répondre aux critères imposés par le comité Miss France. Mesurer 1,70 mètre, être âgée d'au moins 18 ans, être de nationalité française et résider en Nouvelle-Aquitaine.

11 candidates seront cette année prétendantes au titre de Miss Médoc : Maéva Belaid (24 ans), Marie Bergé (31 ans), Alizée Bouhier (23 ans), Candice Dendary (20 ans), Zoé Enie (21 ans), Jessica Gomez (38 ans), Céline Moreau (23 ans), Marthe-Jo Muller (22 ans), Alice Perez de San Roman (28 ans), Lilou Peyroux Labrune (20 ans), Tanycia Viera (19 ans).

Comme chaque année depuis 1956, la commune de Soulac-sur-mer accueillera la cérémonie pour un show haut en couleur, en présence de Miss France 2026, Hinaupoko Devèze, élue en décembre dernier à Amiens. Miss Aquitaine 2026, Solène Videau, qui participera à l'élection de Miss France 2027, sera aussi de la partie. « *Ce sera une grande soirée de gala. La première partie, intitulée " Les Miss au pays des rêves" promet d'être exceptionnelle !* » affirme Éric Laurens, délégué Miss France et présentateur de la soirée.

■

Les réservations peuvent être effectuées sur le site de l'office de tourisme Médoc Atlantique (medoc-atlantique-travel.com)

HORAIRES DE TRAVERSÉE DES BACS

LE VERDON ⟷ ROYAN

JUSQU'AU 23 AOÛT

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS (ROTATIONS CONTINUES)
Premier départ à 7h15 (Samedi à 6h30) | Dernier départ à 20h30

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS (ROTATIONS CONTINUES)
Premier départ à 7h50 (Samedi à 7h15) | Dernier départ à 21h

BLAYE ⟷ LAMARQUE

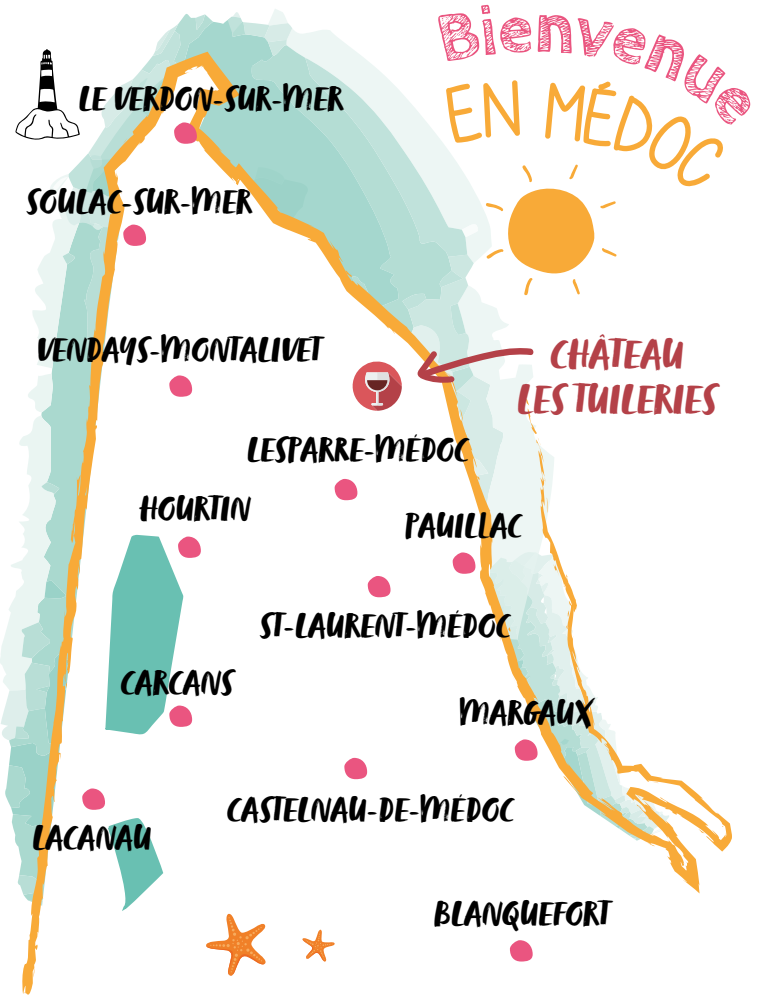
JUSQU'AU 23 AOÛT

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS
7h15 | 9h | 10h30 | 12h | 13h30 | 15h | 16h30 | 18h | 19h30

7 JOURS SUR 7, DU LUNDI AU DIMANCHE INCLUS
7h45 | 9h30 | 11h | 12h30 | 14h | 15h30 | 17h | 18h30 | 20h



TOUTE L'INFORMATION À JOUR SUR LE SITE
gironde.fr/bacs
Sous réserve de modifications par le service des bacs de la Gironde (gironde.fr/bacs)



Un air de vacances

CHÂTEAU
Les Tuileries
MÉDOC
CRU BOURGEOIS SUPÉRIEUR



Un vignoble, un vigneron, un vin

vigneron independant

Ce vigneron travaille sa vigne,
Vinifie et élève son vin,
Commercialise ses produits.

ISSU D'UNE EXPLOITATION HAUTE VALEUR ENVIRONNEMENTALE



MUSÉE DE LA TONNELLERIE
Vente directe à la propriété

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

DARTIGUENAVE & FILS
PROPRIETAIRES RECOLTANTS

6 rue de Lamena, 33340 Saint-Yzans-de-Médoc
05 56 09 05 31 / contact@chateaulestuileries.com
www.chateaulestuileries.com

Visites & dégustations gratuites

Retrouvez-nous aussi
à Montalivet
Le Caveau des Tuileries !
Boutique de vin - Bar à vin
Vente directe de la propriété
Ouvert à partir de 10 h



Des chansons plein la tête et le cœur

CONCERT. Une douzaine de stars issues d'émissions télévisées musicales se produiront mercredi 29 juillet à Maubuisson lors d'un grand show caritatif et gratuit. Une belle occasion de s'amuser tout en soutenant une bonne cause.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr



Des artistes issus de diverses émissions musicales vont se produire à Maubuisson. *PHOTO OLIVIER DESSOLE*

Le petit écran et la musique font bon ménage. Entre les jeux musicaux tels que *N'oubliez pas les paroles*, les émissions de téléréalité à la *Star'Academy*, les shows de jeunes talents comme *Prodiges*, les concours internationaux tels que l'Eurovision ou les concerts filmés, la télévision regorge d'émissions musicales plébiscitées par les spectateurs. Rien d'étonnant, donc, à voir dans ce contexte de nouvelles stars de la chanson naître et s'épanouir sous les yeux d'un public qui vibre avec elles. Rien d'étonnant non plus à ce que ces passionnés de musique, une fois tombés dans la marmite de la performance scénique, deviennent accros au spectacle et ne puissent plus s'en passer !

« Défouloir émotionnel »

C'est ce qui est arrivé à Élodie Vanpeene. Cette jeune femme de 38 ans était professeure des écoles, en 2016, quand son mari a décidé de l'inscrire, par surprise, au casting de l'émission de Nagui, *N'oubliez pas les paroles*, parce qu'il s'était aperçu qu'elle « *connaissait très bien plein de paroles de chansons* ». Élodie, elle, n'en avait pas du tout conscience ; d'ailleurs elle ne connaissait pas l'émission. La chanson était néanmoins depuis longtemps l'une de ses passions. « *Je crois que ça vient de la culture de mes parents*, songe-t-elle. *Ce sont des gens qui écoutent beaucoup de variété française. J'ai toujours baigné dans ce milieu-là et puis, à l'adolescence, je me suis passionnée pour les grandes voix comme Céline Dion et Lara Fabian. J'ai eu une prof de chant super qui m'a prise sous son aile et la chanson est devenu mon défouloir émotionnel…* »



Ce sera notamment l'occasion de découvrir Élodie, lauréate de *N'oubliez pas les paroles*, qui se lance dans une véritable carrière musicale. *PHOTO DR / THÉÂTRE LAGRANGE*

Elle passe cependant deux fois les castings de l'émission avant que ce soit la bonne. La première fois, c'est sa timidité qui l'empêche de se lâcher face caméra à l'ultime étape du processus de sélection. La deuxième fois, c'est une grossesse qui la convainc d'arrêter. Alors pour son troisième essai, elle révise les paroles de nombreuses chansons et travaille énormément sa performance. Cette préparation lui réussit : non seulement elle est sélectionnée, mais elle emporte la victoire et est retenue pour figurer parmi les maestros, c'est-à-dire parmi les meilleurs candidats au classement. Elle y reste pendant sept années consécutives. Sept années durant lesquelles sa passion de la musique ne fait que croître, notamment au contact des autres lauréats de l'émission. C'est ainsi qu'elle rencontre Dorian Bedel, lui-aussi maestro, alors professeur de musique dans un collège, qui se révèle bientôt auteur-compositeur et interprète de talent. Une amitié se crée entre la professeure des écoles et le professeur de musique : il lui écrit une chanson, qu'elle sort pendant le confinement. La chanson a un certain succès ; Élodie se lance et sort un album. La passion de la musique se fait de plus en plus forte, mais aussi de plus en plus difficile à concilier avec sa vie familiale et professionnelle ; elle décide donc, il y a trois ans, d'abandonner l'Éducation nationale pour se lancer à plein temps dans l'aventure musicale.

Une vraie troupe d'artistes

Mais parallèlement, grâce à Dorian Bedel, elle a déjà conforté son expérience scénique en sillonnant les routes de France depuis 2018 pour se produire un peu partout avec une vraie troupe d'artistes composée d'une cinquantaine de chanteurs, au départ issus de *N'Oubliez pas les paroles*, puis enrichie par des personnalités de *The Voice* et *The Voice Kids*, *La Nouvelle Star*, *Le Plus Grand Karaoké de France* ou autres, séduits par le concept. Ce concept, c'est la tournée « Des chansons plein la tête », qui rassemble ces nouvelles voix issues de la télé pour de grands concerts caritatifs. En général, les chanteurs se produisent au bénéfice de l'association ARTC (Association pour la recherche sur les tumeurs cérébrales), dont Dorian est familier. « *Mais on répond à toutes sollicitations* », ajoute Élodie, qui explique avoir chanté dans ce cadre aussi pour les orphelins des pompiers ou la Société protectrice des animaux (SPA).

Au fur-et-à-mesure des années, non seulement la troupe s'est enrichie, mais le show s'est lui-aussi étoffé. « *Pour moi, il ne s'agit pas vraiment d'un concert, mais plutôt d'un spectacle*, confie Élodie, *car il y a des costumes, des chorégraphies théâtralisées, des passages interprétés sur bandes-sons, des performances acoustiques… C'est un spectacle de variétés au sens noble du terme, qui peut toucher toutes générations grâce à tous types de musiques. J'ai toujours l'image d'une petite-fille qui viendrait voir le spectacle avec sa mamie : il faut que toutes les deux aient envie de chanter et danser avec nous.* »

Ainsi, si vous ressentez vous-aussi l'envie de chanter, danser et vibrer avec cette troupe protéiforme - outre Élodie, on évoque la présence de Geoffrey, Léa, Dorian, Nelly, Violaine et Yoann de *N'Oubliez pas les paroles* ; de Tima, Maëline et Lina de *The Voice Kids* ; de Damien, gagnant du *Plus Grand Karaoké de France* ; d'Axelle de *La Nouvelle Star* et de Titouan de l'*Eurovision* - il vous faudra vous trouver sur la place du Pôle, à Maubuisson, mercredi 29 juillet à 21 heures. Cerise sur le gâteau : offert par la mairie, le spectacle sera gratuit. ■

Réservations auprès de la mairie et sur place le soir du concert.

Venez goûter les bons vins du cru !

DANS LE VIGNOBLE. 12 propriétés viticoles à taille humaine, réparties dans toute la presqu'île, ouvrent gratuitement et sans rendez-vous leurs portes aux visiteurs du 24 au 26 juillet. Plus que l'occasion de goûter les vins, c'est l'opportunité de rencontrer celles et ceux qui les font.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr



Comme Christophe Lanneau, du château Haut-Gravat, 11 vignerons artisans ouvrent les portes de leurs propriétés ce week-end. *PHOTO JDM-AL (ARCHIVES)*

Ce n'est un secret pour personne : le Médoc est une terre de (bons) vins. Bien que certains grands noms d'appellation le fassent rêver, le grand public reste pourtant souvent intimidé par l'univers du vin, qu'il a trop tendance à croire inaccessible et réservé à une poignée d'initiés. Pour lutter contre ce préjugé qui a la vie dure, les initiatives se multiplient dans le vignoble médocain comme ailleurs : dégustations, foires aux vins, portes ouvertes des châteaux, ateliers ; les bonnes idées ne manquent pas. Mais parmi toutes ces manifestations, il en est une, au cœur de l'été, qui mérite peut-être plus encore d'être saluée : il s'agit des portes ouvertes des crus artisans du Médoc.

Sur tous les fronts

Comme leur nom l'indique, les vignerons appartenant à ce classement sont de véritables « *artisans* » du vin. Leurs exploitations sont de petites parcelles d'1 à 20 hectares, à taille humaine, souvent transmises de génération en génération. Et dans ces petites propriétés, le vigneron fait tout lui-même. Il doit être partout, sur tous les fronts à la fois. Dans les vignes pour la taille, les travaux en vert, l'entretien des sols, la protection des bourgeons, les vendanges ; dans les chais pour l'assemblage, la mise en cuve, en barrique, en bouteille et bien sûr tout le processus de vinification ; dans les foires et les salons, pour promouvoir son vin, faire goûter et commercialiser sa production. Leur vin, ils le produisent de A à Z, sans intermédiaire, sans beaucoup de répit, et avec un grand souci de la qualité : car pour prétendre intégrer le classement des crus artisans, il faut répondre à un cahier des charges exigeant.

Une rencontre

Plus que de goûter un vin, les portes ouvertes des crus artisans du Médoc représentent donc pour les visiteurs une opportunité exceptionnelle de rencontrer un vigneron, de discuter avec lui et de découvrir toute l'étendue de son savoir-faire. Une forme d'initiation qui permet également aux consommateurs de savoir d'où provient ce qu'ils boivent, dans une démarche vertueuse de circuit court.
Cette année, du 24 au 26 juillet, de 10 heures à 19 heures, ce sont douze châteaux, répartis du Nord au Sud du Médoc, qui offriront cette belle opportunité, non seulement de goûter leurs vins, mais aussi de véritablement rencontrer ceux qui les font. Outre les visites et dégustations, certains d'entre eux ont par ailleurs concocté un cocktail d'animations de leur cru à l'attention de leurs visiteurs. Citons pêle-mêle une exposition de photos de la nature au château Marceline ; la possibilité de se restaurer grâce à la présence d'un foodtruck au château Linot ; une démonstration de tonnellerie et une exposition de voitures anciennes au château La Garenne ; et parfois même aussi des activités pour les enfants, afin que toute la famille puisse profiter de cette savoureuse escapade !

■

Les châteaux participants

Château d'Osmond (Cissac-Médoc),Château Clos de Bigos (Soussans), Châteaux Vieux Gabarey et Graves de Pez (Lamarque), Château Marceline (Saint-Estèphe), Châteaux Lauga et Fleur de Lauga (Cussac-Fort-Médoc), Château Les Baraillots (Margaux-Cantenac),-Château Haut-Gravat (Jau-Dignac et Loirac), Château La Hourcade (Jau-Dignac et Loirac), Château Linot (Moulis-en-Médoc), Château Moutte Blanc (Macau), Château La Garenne (Lamarque) et Château Gadet-Terrefort (Gaillan-en-Médoc).

Programme complet sur le site : https://portesouvertesenmedoc.fr/

SUR LA ROUTE DES VINS DU MÉDOC

Château d'Osmond
GRAND VIN DE BORDEAUX HAUT-MEDOC
Venez découvrir les coulisses du monde viticole et l'art de la dégustation !





Visite & dégustation GRATUITES
Du lundi au dimanche de 9h à 12h et de 14h30 à 18h

36 Route des Gûnes, **33250 CISSAC-MÉDOC**
+33 6 09 74 36 25 - frederic.morlier@chateaudosmond.com
www.chateaudosmond.com
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

EXPOSITION.

Images d'un photogra(p)pe à la MTV de Pauillac



« Les petites dames des grands crus » *IMAGE LOIC SIRI*

Des travailleuses transportant des paniers de cailloux dans les vignes. Un pêcheur d'esturgeon dans un tonneau flottant sur la « rivière ». Un attelage de chiens de traîneau tractant une sulfateuse viticole dont l'avantage était déjà, dans les années 1970, de ne pas tasser les sols. Loïc Siri s'amuse et manie l'ironie visuelle dans ses créations photographiques du fictif Studio Georges Lefayque. Pas besoin d'être polyglotte pour faire la traduction tant le *fake*, le faux, le truqué, est rentré dans le langage courant. Le Pauillacais Loïc Siri se saisit de l'intelligence artificielle pour fabriquer des images qui rentrent en résonance avec la culture viticole médocaine ainsi que sa civilisation estuarienne. En résulte « une saga photographique médocaine » de 1848 à 1972. En résulte un monde imaginaire à base de vrais morceaux de Médoc que vous pouvez retrouver à travers douze photographies, jusqu'au mois de décembre à la Maison du tourisme et du vin de Pauillac (MTV).

■



L'art de vivre à la médocaine !
EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
Trouvez le point de vente à côté de chez vous.
Ou rendez-vous sur
lejournaldumedoc.fr
Pour tout renseignement, appelez-nous au 05 57 75 14 00

Ambiance disco chez les Cabaniers

JOUR DE FÊTE. L'été en Médoc est aussi la saison des fêtes populaires. Parmi celles-ci, au fil de ses cinq éditions, la Fête des cabaniers du Médoc s'impose progressivement mais sûrement.

Raphaëlle CHARGOIS
r.chargois@lejournaldumedoc.fr

Lorsque l'on songe à la pêche au carrelet - activité si caractéristique de notre bel estuaire qu'elle a été classée au patrimoine culturel immatériel de France en 2021 -, on s'imagine généralement une activité plutôt calme et solitaire ; au mieux familiale. Mais les cabaniers du Médoc (les pêcheurs au carrelet, donc) savent aussi s'amuser et, depuis cinq ans, ils ont à cœur de convier tout le monde, pêcheurs ou pas, Médocains ou estivants de passage dans la presqu'île, pour une grande fête à l'apogée de l'été. C'était au départ une idée de l'ancien président de l'association des Cabaniers du Médoc, dont son successeur depuis quatre ans, Johnny Aubeneau Senrent, a désormais fait une véritable tradition festive, avec l'aide de sa vingtaine de bénévoles.

Auparavant programmée le dimanche précédant le week-end du 15 août, la Fête des cabaniers du Médoc change de date cette année : elle aura lieu samedi 25 juillet. Elle ne change toutefois pas d'adresse : le charmant port de Saint-Estèphe accueillera une nouvelle fois les festivités de cette 5e édition. Et celles-ci seront nombreuses : toute la journée se tiendra un grand vide-greniers, où chacun pourra venir chiner quelques bonnes affaires. Diverses animations seront proposées aux petits et grands et des foodtrucks seront présents pour régaler les participants.

Mais le clou de la soirée sera le concert, prévu à 21 heures, après une première partie assurée par la troupe Le voyage des Saharans. Chaque année, les Cabaniers proposent un spectacle de variétés qui met l'ambiance : le sosie de Mike Brandt avait eu beaucoup de succès l'an dernier. Il fallait donc faire encore plus fort : pour cette 5e édition, c'est le groupe Tribute to Abba Story qui devrait faire danser et chanter toute l'assistance.



Durant la Fête des cabaniers, tout le monde se régale grâce aux foodtrucks et à la bonne ambiance. *PHOTO LES CABANIERS DU MÉDOC*

Gageons qu'elle se laissera vite gagner par la fièvre du samedi soir ! ■

La langue de nos anciens

UN MOT D'ÒC POUR CHEZ NOUS

Un brin de culture, une pincée d'histoire, et un soupçon d'humour... Parce qu'ici, les mots ont encore leur terroir.

Avec les grosses chaleurs de l'été - **la calorrassa de l'estiu** (prononcer calourrassou - ou chuinté), nous sommes envahis d'insectes.

► LA VALENTE MOSCA A MÈU

Prononcer la **balintou mouscou a mèou** - ou final chuinté - il y a la gentille et vaillante abeille, qui butine pour nous donner du miel.

► LO VOLA-DIDAU

Prononcer **lou voulou-didaou** - C'est la coccinelle qui mange les pucerons - **los pedolhets** (prononcer « pédouillets » en insistant sur le « -ts » final) des plantes.

► LAS MOSCAS VERMENÈIRAS

Prononcer **mouscous berménèirous** - ou terminal chuinté + s du pluriel - les mouches véreuses nous font horreur !

Moustique - **calamèca** (prononcer calamècou), taon - **tabarn** (prononcer taban) et la guêpe **guèspia** (prononcer guespiou ou chuinté) : gare à leurs piqûres ! - **fissadas** (prononcer fissadous -ou chuinté + S du pluriel) !

Avec l'aide de l'association Los Tradinaires et de l'École de Langues, plongeons dans nos racines médoquines avec un mot en gascon.

Los Tradinaires

► SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC.

Expo Beau Bourg

Jusqu'au dimanche 2 août à la galerie Beau Bourg, Gunhild Lorenzen et Floriane Messina exposent avec les chapeaux de SAPO, les bijoux de Béatrice Ayestaray, les créations de Osier Déco, les sacs de Anja.

Le P'tit Montmartre

Dimanche 26 juillet de 9 h 30 à 13 heures, le P'tit Montmartre s'installe sous les platanes de la place de l'église. Le temps d'un matin d'été, ce marché d'artistes et artisans d'art réunit peintres et photographes, écrivains, sculpteurs, céramistes et musiciens !

Saint-Estèphe
Les rendez-vous de la mairie !

JEUDI 30 JUILLET 2026
Jardin du Presbytère, 14 rue des Martyrs de la Résistance
De 19h à 21h
les jeudis du Presbytère
SOIRÉE AFTERWORK
VENEZ BOIRE UN VERRE EN MUSIQUE !
Karelle (Pop / Folk)
Entrée gratuite + buvette sur place

JEUDI 6 AOÛT 2026
Jardin du Presbytère, 14 rue des Martyrs de la Résistance
De 19h à 21h
les jeudis du Presbytère
SOIRÉE AFTERWORK
VENEZ BOIRE UN VERRE EN MUSIQUE !
Concert Piano & voix
Entrée gratuite + buvette sur place

Prochain rendez-vous **vendredi 14 août « Marché Gourmand »**

Show et chaud pour les jeudis du SunSka

CONCERTS. Malgré les perturbations dues à la canicule, la ville de Sainte-Hélène et le SunSka sont ravis du partenariat noué cet été pour la première organisation des Jeudis du SunSka dans la commune.



Lia Moon aux platines pour la dernière soirée dans les jardins de la médiathèque. *PHOTO JDM-MHB*

Marie-Hélène BOISSEAU

Cette première saison des jeudis du SunSka en partenariat avec la municipalité de Sainte-Hélène s'achève sur une folle envie de recommencer sous des températures plus clémentes. « *Ce premier test était caniculaire*, explique Fred Lachaize, directeur du SunSka. *La première date a dû être annulée alors qu'il s'agissait d'une artiste phare très attendue - Mariaa Siga - et la troisième déplacée (merci au P'tit Plus pour l'accueil) avec des conditions moins idéales pour Olivia Flowers. Mais on a trouvé le bon lieu, qui se prête parfaitement à ce type de soirée simple et très chill.* »

Les jardins de la médiathèque sont effectivement un cadre privilégié : un peu en retrait mais suffisamment proche du centre, au milieu de la verdure, pouvant accueillir les 120 personnes venues chaque fois écouter les artistes programmées autour d'un bon verre et d'une planche apéro. Cette formule de proximité, qui met en avant des musiques modernes mais tempérées et douces, a aussi permis d'animer l'été sainte-hélénois, accueillant tous les publics et notamment beaucoup de familles. Pour atténuer la frustration qui subsistait le 16 juillet, au soir du dernier concert, Mélanie Roulland, adjointe à la culture, étudiait déjà avec l'équipe du SunSka, la possibilité de se retrouver à la fin de l'été pour une soirée de clôture conviviale. « *Les partenariats entre la commune et le festival n'en sont qu'à leurs débuts, puisque les équipes de Fred Lachaize participeront également à la foire de Sainte-Croix, pour la programmation et l'accompagnement technique (régie)* », explique le maire Lionel Montillaud. De quoi étoffer encore le programme culturel de la ville dans les mois à venir. ■

EXPOSITION.

La tête dans les nuages

Depuis le 2 juillet, la Briqueterie expose Slem, artiste peintre contemporain girondin. Vidéaste et photographe depuis la fin des années 1980, Stéphane Levacher - de son vrai nom - étend son œuvre artistique à la peinture depuis 2022 seulement, dans la continuité de son travail centré sur la perception, le temps et les phénomènes lumineux.

« *Ce passage ne marque pas une rupture mais un déplacement : quitter l'image capturée pour construire une image lente incarnée dans la matière*, explique l'artiste. *Je ne cherche pas à représenter un paysage mais à interroger la manière dont nous percevons et construisons le réel.* » C'est d'ailleurs à partir de ses propres images mentales qu'il construit ses toiles.

Au cœur de cette exposition créée pour la Briqueterie, dans les teintes chaudes et les nuances de terre, d'ocre et de rouge, ciel, horizons et nuages invitent le spectateur à se projeter dans l'insaisissable et à en décrypter les illusions produites.



SLEM présentant ses œuvres lors du vernissage de l'exposition, le 3 juillet dernier. *PHOTO JDM-MHB*

Slem proposera un atelier peinture mercredi 12 août à 14 h 30 sur le thème : « *Quel nuage es-tu ?* » Sur inscription auprès de la Briqueterie.

Marie-Hélène BOISSEAU
■

BON APPÉTIT !

LA RECETTE DE LA SEMAINE

RÔTI DE BOEUF DU DIMANCHE, GRATIN DE COURGETTES AU ROQUEFORT



Crédit : INTERBEV / Photographe : SPATULE PROD'

PRÉPARATION 15 minutes

CUISSON 45 minutes

INGRÉDIENTS

POUR LA VIANDE :
- Rôti de boeuf (ficelé, avec la barde) : 1 pièce d'environ 1 kg
- Ail : 1 tête
- Huile d'olive : 3 cuillères à soupe
- Eau : 20 cl
- Poivre en grains : 5 g
- Sel : 3 pincées
- Thym frais : 2 brins

POUR LE GRATIN :
- Courgette : 5 pièces
- Sel : 3 pincées
- Échalote : 1 pièce
- Ail : 1 gousse
- Huile d'olive : 1 cuillère à soupe
- Eau : 10 cl
- Roquefort : 100 g
- Poivre du moulin : 3 tours
- Fécule de maïs : 50 g
- Lait : 10 cl
- Crème épaisse : 50 g
- Noix : 30 g

Chapelure : 30 g

PRÉPARATION DE LA RECETTE

1. Préchauffer le four à 220 °C. Couper la tête d'ail en 2. Déposer le rôti et les morceaux d'ail dans un plat allant au four. Les arroser d'huile d'olive, parsemer de thym frais. Cuire au four à 220 °C pendant 15 minutes. Retirer la barde et la ficelle autour du rôti. Ajouter l'eau et le poivre. Remettre au four à 220 °C pendant 15 à 20 minutes en arrosant de temps en temps.
2. Laver et tailler les courgettes en rondelles. Les mettre à dégorger avec une pincée de sel dans une passoire pendant 10 minutes. Préchauffer le four à 220 °C. Éplucher et ciseler l'échalote. Éplucher, dégermer et ciseler l'ail. Dans une casserole, faire chauffer l'huile d'olive et y faire revenir l'échalote et l'ail pendant 3 minutes. Ajouter l'eau, le roquefort émietté et le poivre, bien mélanger. Ajouter la fécule de maïs et le lait. Bien mélanger et ajouter la crème. Mixer le mélange obtenu. Dans un plat à gratin, disposer les rondelles de courgettes, parsemer de noix, verser la crème au roquefort et saupoudrer de chapelure. Cuire au four à 220 °C pendant 25 minutes
3. Servir le rôti en tranches accompagné du gratin.

À déguster avec un vin des Crus Artisans

DES ARTISANS VIGNERONS
qui vous accueillent près de chez vous !
PORTES OUVERTES 24, 25 & 26 juillet 2026
www.crus-artisans.com
Crus Artisans du Médoc

L'AGENDA de la semaine

Liste des manifestations non exhaustive, susceptible d'être modifiée

DU 24 JUILLET AU 13 AOÛT

LE PORGE
Tournoi de tennis
Au tennis-club.

DU 24 AU 26 JUILLET

EN MÉDOC
Portes ouvertes des crus artisans du Médoc : visites, dégustations de vins et animations
Programme complet sur le site : https://portesouvertesenmedoc.fr

BLAIGNAN-PRIGNAC
Exposition des peintures d'Arnaud Askoy
Les Arts du Savoir-Faire Médocain. (Vernissage vendredi 24 juillet à 18 heures)

VENDREDI 24 ET SAMEDI 25 JUILLET

LACANAU
Fête foraine
Salle omnisports de la Cousteyre.

VENDREDI 24 JUILLET

BÉGADAN
Soirée au vignoble : repas, jeux enfants et concert du duo June Souls
Château La Branne, 20 heures.

BLANQUEFORT
- Un été pour tous : atelier nature « À la rencontre des insectes » (10 heures, 10 h 45 et 11 h 30), baby gym, chorale intergénérationnelle (Résidence autonomie Simone-Veil, 10 h 15 - 11 heures), défis jeux de société, lectures d'histoires (3-6 ans, 10 h 30), fighting-ball, balançoire géante, animation guitare et chant, initiation / démonstration de trottinette, soirée de clôture avec karaoké mobile (19 h 30)
Parc de Fongravey.
- Balade nature : À la découverte des hirondelles et des martinets
Parc Cambon, 14 heures - 16 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
- Atelier d'initiation à la vannerie de papier
Salle André-Dartigues, 9 h 30 - 12 h 30.
- Marché des producteurs de pays avec concert du groupe Mystère Guinche
Place de l'église, 19 heures - 23 heures.
- Ados à la retraite, comédie
Café-théâtre, 21 h 30.
- Soirée dansante animée par DJ Francky
Carcans-plage, 21 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier Loisirs créatifs
La Cabane aux Partages, 14 heures - 17 heures.

EYSINES
- Raid des Maraîchers : rando vélo
Départ du chalet Cap33 (domaine du Pinsan), 19 heures.
- Cinéma de plein air : projection du film *Lilo et Stitch*
Théâtre de verdure (domaine du Pinsan), 22 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
- Marché nocturne
Jardin des associations, 18 heures - 23 heures.
- Dernier jour de l'exposition « Vidalens » de Marie-Paule (aquarelle) et Claude (photographe)
Chapelle Saint-Jean-Baptiste de l'Hôpital.

HOURTIN
Marché nocturne
Esplanade Christian-Renard, Hourtin-port, 19 heures - 23 heures.

LACANAU
- Marché nocturne
Front de mer, 18 heures - minuit.

LE VERDON-SUR-MER
Marché nocturne avec concert du groupe Fiesta Kréol
Port-Médoc (anse de La Chambrette), 18 h 30.

PAREMPUYRE
La Guinguette de L'Art Y Show : soirée festive avec foodtrucks, structures gonflables, animations musicales et set du DJ Happy Music
Parc de l'Art Y Show, 17 heures - minuit.

PAUILLAC
Soirée réunionnaise des Amis de l'agneau de Pauillac
Le Rotonde, 18 h 30.

SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC
- Balade commentée dans le vignoble
Château Tour Castillon, 10 h 30 - 14 heures.

SAINT-JULIEN BEYCHEVELLE
L'Escale artistique, 4e édition : contes en musique (17 h 30), balade contée et musicale avec la compagnie Nukku Mati (18 heures), puis repas animé par le groupe Accoustease (19 h 30), spectacle de magie et bulles de savon, concert du groupe Ô C'est Nous (21 h 30), etc.
Au port de Saint-Julien, 17 h 30 - 23 h 30.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Les Pirates déjantés, marché gourmand : restauration, buvette, animation musicale et feu d'artifice (23 heures)
Champ de foire de Bernos, 19 heures. (Déguisement recommandé)

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Soirée musicale et dansante animée par Moonback
Guinguette Rol and Guy (au port), 20 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Visite guidée : « Les Trésors de Soulac »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office du tourisme Médoc Atlantique, 17 h 30.
- Set de DJ Nat
Les Frères Nicoll's, 19 heures.
- Oups ! Livraison d'enfer, spectacle d'art de rue par la compagnie Cirque en Scène
Place de la basilique, 21 h 30.

SAINT-ESTÈPHE
Les rendez-vous du vigneron
Maison du vin, 14 heures - 18 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Soirée gourmande animée par DJ Vintage Sala sur le thème : « Hit-parade des folles années disco »
Jardin de la Cure, 19 heures - minuit.

VERTHEUIL
Les Soirées musicales de l'abbaye : concert de jazz du Denis Girault Quintet
Abbaye, 21 heures.

DU 25 JUILLET AU 12 AOÛT

TALAIS
« La Flore », exposition de l'association Talais Art
Espace Chaudet, lundi-vendredi 14 heures - 18 h 30, mercredi 15 heures - 23 heures et samedi-dimanche, 10 heures - 18 h 30.

DU 25 AU 31 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
Exposition artisanale
Maison de la station (Maubuisson).

SAMEDI 25 ET DIMANCHE 26 JUILLET

SAINT-SAUVEUR
Fête locale. Samedi et dimanche : concours de pétanque en doublette (14 heures) et de quilles (16 heures). Samedi 25 juillet : marché gourmand (19 h 30) ; soirée animée par Obig Music et concert : Sacha Nemetz chante les années 1980 ; feu d'artifice (23 heures). Dimanche 26 juillet : vide-greniers (9 heures - 18 h 30), course pédestre « La Ronde de Saint-Sauveur » (12,5 km, 10 heures) et rando VTT (40 ou 15 km, 9 h 45)
Centre-bourg.

SAMEDI 25 JUILLET

BLAIGNAN-PRIGNAC
Repas (19 heures) et concert « Arnaud Askoy chante Brel » (21 h 30)
Château La Tour Caussan.

BRACH
- Lecture de récit mythologique
Bibliothèque, 10 h 30.
- Initiation au jeu de rôle
Bibliothèque, 14 heures - 17 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
Dernier jour de l'exposition artisanale
Maison de la station (Maubuisson), 9 h 30 - 12 h 30 et 16 heures - 19 heures.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
Atelier tricot, crochet, broderie
La Cabane aux partages, 9 heures - midi.

EYSINES
Raid des Maraîchers : rando à pied
Départ de la place de l'église du bourg, 9 h 30.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Loto en plein air en faveur de l'association des Anciens Combattants
Place du marché, 14 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
- Dernier jour de l'exposition « Les toiles de Lili : les sœurs de toiles »
Médiathèque.
- Concert du groupe O'Sisters
Chapelle de L'Hôpital, 20 h 30.

HOURTIN
- Sortie voile : régate grand prix de la ville
Rendez-vous au ponton A, 14 heures.
- Spectacle de cirque du Komono Circus
Au port, 20 h 30.

LACANAU
Pétanque : doublettes en méli-mélo semi-nocturnes avec soirée barbecue
Place de Coubertin, 18 heures.

LE VERDON-SUR-MER
Fête des enfants
Vieux port aux huîtres, 10 heures.

NAUJAC-SUR-MER
Marché gourmand avec animation musicale
Place de la mairie, 19 heures.

SAINT-ESTÈPHE
Fête des cabaniers du Médoc : foodtrucks, vide-greniers, animations, buvette et concert Tribute to Abba Story
Au port, 21 heures.

SAINTE-HÉLÈNE
Cinéma de plein air : projection du film *Les Caprices de l'enfant roi*
Esplanade de la médiathèque, 22 h 15.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Dernier jour de l'exposition de photographies de Marc Arlaud, « Carnet de voyage en Namibie »
Médiathèque.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
- Entre Pages, rendez-vous des lecteurs
Bibliothèque, 10 h 30.
- Sardinade avec animation musicale
Au port, 11 heures et en soirée.

SALAUNES
Marché nocturne avec concert du groupe CutBack
Sur le parvis de l'église, 18 heures - 23 heures.

SOULAC-SUR-MER
Marché des saveurs nocturne
Place de la Basilique, dès 18 heures.

SOUSSANS
Marché nocturne animé par DJ Disco Love
Place de l'église, 19 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Déambulation de la batucada Zumbi Rei et Arte Negra
Rue piétonne, 21 h 30 - 23 heures.

VERTHEUIL
Soirée blanche
L'Art en partage, 19 heures.

DIMANCHE 26 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
- Fête du lac : animations sportives et culturelles en musique avec le Bokale Brass Band, soirée dansante animée par Méga Music et feu d'artifice musical (23 heures)
Place du Pôle, à partir de 9 heures.
- Voile : Grand Prix de Maubuisson et Femmes à la barre, régates de catamarans
Au CVBCM, domaine de Bombannes, (horaires en fonction de la météo).

CIVRAC-EN-MÉDOC
Concours de puzzle
Salle du foyer municipal, 10 heures - 12 h 30 (300 pièces) ; 14 heures - 18 heures (500 et 1 000 pièces)

HOURTIN
Vide-greniers
Hourtin-plage.

LACANAU
- Journée contes et littérature jeunesse
La Java (Maison du Commandant), 16 heures - 18 heures.
- Initiations de danse avec l'association Couleurs Kfé
Front de mer, 18 heures et 21 h 30.

LE VERDON-SUR-MER
Vide-greniers et marché
Vieux port aux huîtres, 8 heures.

NAUJAC-SUR-MER
Marché nocturne
Le Pin Sec, 18 heures - 22 heures.

PAREMPUYRE
Balade nature : Enquête biodiv' du marais
Marais d'Olives, 14 heures - 16 heures.

SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE
Marché gourmand

OÙ SORTIR !

FÊTE DES CABANIERS DU MÉDOC 5ème éd. !
SAMEDI 25 JUILLET 2026 - Port de St-Estèphe - CONCERT GRATUIT
VIDE-GRENIERS
2€ le mètre
Accueil des exposants de 6h à 8h
Food-trucks salé/sucré
STORY TRIBUTE TO ABBA
avec musiciens en live à 21h
1ère partie de concert à 19h
LE VOYAGE DES SHARANS
Les Cabaniers du Médoc
Réservation NOUVEAU NUMÉRO : 06 09 41 39 84 (aucune réservation de tables)
Plus de renseignements : lescabaniersdumedoc.fr

LACANAU.

Le repas gourmand du terroir, rendez-vous épicurien

En ce lundi 20 juillet, Il y avait comme un air de fête au cœur des Halles de la Gaité, à Lacanau, pour cette énième édition des repas gourmands du terroir. Convivialité et plaisir des papilles étaient au rendez-vous, sous la houlette d'un rythme entrainant et joyeusement mijoté du groupe Charlies Delight. L'été promet d'être placé sous le signe du partage et de la bonne chère. Les repas gourmands du terroir vous attendent nombreux dès le 3 août sur la place du marché de la Gaité, pour son prochain rendez-vous des épicuriens.

Alexe SOREAU
■



Un air d'été et de fête sous les Halles de la Gaité , grace au groupe Charlie Delight. *PHOTO JDM-AS*

Port de La Maréchale,
19 heures - 23 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
- Le P'tit Montmartre : marché des artistes et artisans d'art
Place de l'église,
9 h 30 - 13 heures.
- Marché nocturne
Place de l'église,
18 h 30 - 22 h 30.

SOULAC-SUR-MER
- Déambulation musicale du groupe Accousteel Gang
Dans les rues du centre-ville, 11 h 30 et 19 heures - 20 heures.
- Concert du David Urban Trio et feu d'artifice (23 heures)
L'Amélie, 21 h 30.

VENDAYS-MONTALIVET
- Vide-greniers de l'Association de pêcheurs au lancer en mer
Espace Jacques-Sirougnet,
7 heures - 18 heures.
- La Course des 3 Sentiers (parcours kids 6 et 15 km)
Rue piétonne, 9 heures.
- Concert du groupe The Flying Company, 21 h 30 - 23 heures.

DU 27 JUILLET AU 8 AOÛT

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Exposition de peintures de Gunhild Lorenzen
Médiathèque.

DU 27 AU 31 JUILLET

HOURTIN
Stages de cirque enfants et ateliers découverte pour tous avec le Komono Circus
Salle d'animation de Hourtin-port,
10 heures - 18 heures.

LUNDI 27 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
Ludi-tour : jeux en bois, jeux de société, jouets, espace motricité
Place du pôle,
18 heures - 23 heures.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Marché nocturne et gourmand animé par Romain Durandet
Place de la mairie, dès 19 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Soirée afterbeach : soirée d'initiation au golf avec foodtruck
Balata Golf, 18 h 30.

HOURTIN
Marché nocturne
Place Fourès, Hourtin-plage,
19 heures - 23 heures.

LACANAU
DJ set de Fred Lachaize (Sun Ska)
Front de mer, 21 h 30.

LESPARRE-MÉDOC
« Le Médoc : évolution du territoire depuis le début de l'holocène, il y a 10 000 ans », conférence de Marjolaine Lamouroux, océanographe et paléoclimatologue
Tour de l'Honneur, 18 heures - 19 heures.

SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC
Apér'O Carrelet
Château Tour Castillon, 18 h 30 - 20 heures.

SAINT-ESTÈPHE
Les rendez-vous du vigneron
Maison du vin, 14 heures - 18 heures.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Les lundis gourmands de Listrac et Saint-Laurent
Place du 8-Mai 1945,



Dans le cadre de l'Été métropolitain, la ville d'Eysines programme mercredi 29 juillet un spectacle gratuit de danse intitulé « Potomitan », hommage aux femmes afro-caribéennes de la chorégraphe Jade Lada. *PHOTO JADE LADA*

19 heures - 23 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Visite guidée : « Découverte de la basilique et de ses villas »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office du tourisme Médoc Atlantique, 17 h 30.
- Cinéma de plein air : projection du film *L'Amour Ouf*
Place de la basilique,
22 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Déambulation musicale de Prospère
Rue piétonne, 21 h 30- 23 heures.

DU 28 AU 30 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
Ados à la retraite, **comédie**
Café-théâtre, 21 h 30.

MARDI 28 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
- Atelier d'initiation à la vannerie de papier
Salle André-Dartigues,
9 h 30 - 12 h 30.
- Lecture de contes et concours de dessins
Bibliothèque, 11 heures - midi.
- Concert de Martin Boyer
Carcans-plage, 21 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Papote en espagnol
La Cabane aux Partages,
14 heures - 17 heures.
- Atelier Photos / Vidéos
La Cabane aux partages,
17 heures.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Les Scènes du Gurp : concert
Plaine de jeux face au camping (Gurp),
21 heures - 23 heures.

LACANAU
Concert du groupe Ny. Ko
Front de mer, 21 h 30.

LAMARQUE
Marché nocturne
Au port, 19 heures.

LE VERDON-SUR-MER
- Balade à vélo avec Bernard Baud
Rendez-vous au Point Infos, 9 h 30.
- Marché nocturne animé par le groupe Marcel et les Marcel Blues
Vieux port aux huîtres, dès 18 h 30.

ORDONNAC
Marché festif des courses en folies avec animations musicales « Tarif réduit »
Stade, 19 heures - minuit.

PAUILLAC
Foire aux vins & dégustations
Maison du tourisme et du vin, 15 h 30 - 19 heures.

SAINT-ESTÈPHE
Dernier jour de l'exposition des peintures de Clare Avery
Maison du vin, lundi-vendredi 10 heures - 18 heures et samedi 14 heures - 18 heures.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Les mardis de « La belle saison » avec Chantal Galiana accompagnée à la guitare par Dan Fontagnol
Espace Beau-Bourg, 18 h 30.

SOULAC-SUR-MER
- Visite guidée : « Découverte de la basilique et de ses villas »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office du tourisme Médoc Atlantique, 11 heures.
- Visite guidée : « Le patrimoine Belle-Époque »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office du tourisme Médoc Atlantique, 17 h 30.
- Marché nocturne
L'Amélie, 18 heures - 23 heures.
- Waterplouf, noyade interdite, **spectacle jeune public par la compagnie Cirque en Scène**
Place de la basilique,
21 heures.
- Élection de Miss Médoc 2026
Palais des Congrès, 21 heures.

VALEYRAC
Marché nocturne
Port de Goulée, 18 h 30 - 23 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
- Journée des enfants : animations et concerts
Dans les rues de Montalivet, 10 h 30 - 23 heures.
- Visite de la Maison du patrimoine
Maison du patrimoine, 10 heures - 12 heures - 14 h 30 - 18 h 30.

MERCREDI 29 JUILLET

CARCANS-MAUBUISSON
Tournée « Des Chansons plein la tête » : concert d'artistes découverts dans des émissions TV musicales
Place du Pôle, 21 h 30.

CASTELNAU-DE-MÉDOC
- Atelier parents-enfants autour des arts du cirque
La Cabane aux partages,
10 heures - 11 heures (4-6 ans) et 11 h 15 - 12 h 15 (7-12 ans).
- Après-midi jeux
La Cabane aux Partages,
14 heures - 17 heures.

CISSAC-MÉDOC
Les Mercre'Zic : concert de Pablo Darno (assiettes apéritives et buvette sur place)
Théâtre de verdure, 19 heures - 22 heures.

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Dernier jour de la 8e édition de l'exposition des indépendants plasticiens de Bordeaux, « Fort à propos »
La Chapelle, Magasin à poudre et Corps de garde à la mer (Fort-Médoc).

EYSINES
Potomitan, **spectacle de danse par la compagnie Skanda**
Parc du château Lescombes, 19 heures - 19 h 45.

GAILLAN-EN-MÉDOC
Les mercredis Chai show : vin, tapas et show avec dégustation de vin à l'aveugle
Cave Uni-Médoc, 18 h 30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL
Randonnée de la pleine lune : marche nocturne (10 km)
Rendez-vous au parking du camping du Gurp, 21 heures.

HOURTIN
Guignol Guérin
Esplanade Christian-Renard (Hourtin-port), 20 h 30.

LACANAU
- Lacanau
Dernier jour de l'exposition de l'ACL, « Rencontre Formes et Couleurs »
L'Escoure.
- Foire aux vins des AOC Médoc et Haut-Médoc
Sur le parvis de L'Escoure,
17 heures - 22 heures.
- Gigamic Summer Tour : village de jeux
Allées Pierre-Ortal,
17 heures - 23 heures.
- Les mercredis de la danse : danse africaine avec l'association Jokko
Front de mer, 21 h 30.

LE PORGE
- Journées mondiales des zones humides en Médoc : chantier participatif sur le thème « Le canal des étangs en canoë »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès du PNR, 10 heures - 16 heures.
- Les Nocturnes du Porge : soirée années 1980 animée par DJ Flashdance, marché artisanal, foddtrucks et buvette. Venez avec un accessoire fluo !
Camping La Grigne, 19 heures.

LISTRAC-MÉDOC
Afterbeach : apéro tapas et dégustation de vins
Château Lestage,
17 heures - 21 heures.

NAUJAC-SUR-MER
Équitation western : balade nocturne sous la pleine lune
Marine Western Équitation, 20 heures - 22 h 30.

ORDONNAC
Atelier vin et yoga : séance de yoga, visite des chais et dégustation de vin ou de jus de raisin
Château de la Croix,
11 heures.

QUEYRAC
Marché gourmand animé par DJ Quove
Place du 11-Novembre,
18 heures - 22 heures.

OÙ SORTIR !



Les Soirées Musicales de l'Abbaye s'inscrivent dans des Scènes d'été en Gironde ; cette année, comme par le passé, notre choix s'est voulu éclectique et orienté vers une grande qualité d'artistes et de musiques. Chaque concert est suivi d'un cocktail-dégustation avec les viticulteurs de l'appellation haut-médoc.

Ven. 24/07 21H
Denis Girault Quintet
Un concert placé sous le signe du swing, de l'improvisation, des standards du jazz, des influences New Orléans…



Ven. 07/08 21H
Studio Gospel
Composé de 7 chanteurs Gospel et d'un pianiste qui interpréteront des standards du Gospel sous la direction artistique de Martotte Mangnoesing.



Renseignements : www.abbayedevertheuil.com
06 07 66 97 92 | amisabbayedevertheuil@gmail.com
Petite restauration avant concert sur réservation

SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC
Marché gourmand avec animation et concert
Port, dès 18 h 30.

SAINT-ESTÈPHE
Les rendez-vous du vigneron
Maison du vin, 14 heures - 18 heures.

SAINT-GERMAIN D'ESTEUIL
Les mercredis à la ferme : visite et soirée grillade avec ambiance
La ferme deux Lagunes, 19 heures - minuit.

SAINT-LAURENT-MÉDOC
Histoire des petits
Médiathèque, 10 h 30.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
La Rue Gourmande : marché gourmand
Dans les rues du centre-bourg.

SOULAC-SUR-MER
- Exploration plage, visite nature
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office du tourisme Médoc Atlantique, 9 h 30.
- Visite de la ferme de Neyran
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office du tourisme Médoc Atlantique, 10 h 30.
- Visite guidée : « Les Mystères de l'Amélie »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office du tourisme Médoc Atlantique, 14 heures.
- Atelier créatif « Crée ta chimère du littoral pour l'exposition de Rivage R3 »
Musée d'art contemporain, 15 heures - 17 h 30.
- Animation battle-ball
Place du marché, 18 heures - 19 h 30.

TALAIS
Marché nocturne avec animation musicale Les pépites de la chanson française
Place de la mairie, 19 heures - 23 heures.

VENDAYS-MONTALIVET
Concert du groupe Parti Collectif
Place du 8-Mai-1945, 21 h 30.

JEUDI 30 JUILLET

BRACH
Jeudis jeux de juillet
Bibliothèque, dès 19 heures.

CARCANS-MAUBUISSON
- Beach tennis : découverte, initiation et tournoi
Plage de Maubuisson.
- Foire artisanale et gastronomique
Carcans-plage, 17 heures - 23 heures.
- Soirée découverte de la voile sur un deux-mâts
Au CVBCM, domaine de Bombannes, 18 h 30 - 20 h 30.
- Nocturne de beach-volley
Plage de Cap33 (à côté de la Maison de la Glisse), 19 h 30.
- Concert de la banda Manguidem Taftaf
Square Henri-Debedat, 21 h 30.

CIVRAC-EN-MÉDOC
Marché nocturne et gourmand avec animation musicale
- Marché gourmand
Sur les quais, 18 heures.

SAINT-ESTÈPHE
- Soirée sous le cèdre
Château La Haye, 17 h 30 - 21 h 30.
- Les Jeudis du Presbytère : soirée afterwork avec concert du groupe Karelle
Jardin du presbytère, 19 heures - 21 heures.

SAINT-YZANS-DE-MÉDOC
Afterbeach : apéro tapas et dégustation de vins
Château Loudenne, 18 heures - 21 heures.

SOULAC-SUR-MER
- Visite gourmande : « Les huîtres de port en port »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office du tourisme Médoc Atlantique, 10 heures.
- Dédicace de Pierre-Nicolas Marques
Librairie de Corinne, 10 heures.
- Visite guidée : « Découverte de la basilique et de ses villas »
Rendez-vous communiqué sur inscription auprès de l'office du tourisme Médoc Atlantique, 17 h 30.
- Déambulation musicale du groupe Yola
Dans les rues du centre-ville, 18 h 30 - 20 heures.
- Concert du groupe Skinny Cats
Front de mer, 21 h 30.

VENDAYS-MONTALIVET
- Dernier jour de l'exposition « Jurassic Lego »
Médiathèque (Vendays).
- Concert à la carte de l'Orchestre Nord-Médoc et du quintette Orfeo Tempo
Espace Jacques-Sirougnet, 20 h 30.
- Concert du groupe Les Distillers
Place du 8-Mai-1945, 21 h 30 - 23 heures.

VENSAC
Marché nocturne
Place de l'église, 18 heures.
19 heures - 23 heures.

HOURTIN
Concert de Guillaume Arsaut
Hourtin-plage, 21 heures.

LACANAU
- Open de tennis
Tennis club de Lacanau.
- Le Carrousel des jeux
Parvis de L'Escoure, 10 heures - 12 h 30.
- Nocturne de beach-volley
Lacanau Surf Club, 19 h 30.
- DJ set de Lia Loon et Dougy (Sun Ska)
Front de mer, 21 h 30.

LAMARQUE
Afterwork quiz
La Rive Médocaine, 19 heures.

LE PORGE
Dernier jour de l'exposition de photographies de Philippe et Vincent Dondon, « Mayotte, joyau de l'océan Indien »
La Grange aux Tiroirs.

LE VERDON-SUR-MER
- « Constellations », atelier créatif
Maison de Grave, 10 heures - 12 heures.
- Nocturne de l'exposition « Les Arts au soleil »
Maison des associations, 19 heures.

MOULIS-EN-MÉDOC
Afterwork en Médoc : apéro tapas et dégustations de vins avec animations autour du thème de la France
Château Maucaillou, 18 h 30 - 21 heures.

PAUILLAC
- Foire aux vins et dégustations
Maison du tourisme et du vin, 15 h 30 - 19 heures.
- Balade avec Hector, pirate corsaire à la barbe fleurie
Rendez-vous à l'office de tourisme, 16 heures - 17 h 30.

JUSQU'AU 31 JUILLET

LACANAU
- Un mois, un artiste : exposition des œuvres de Claire Louisin
Ludo-médiathèques de la ville et de l'océan.
- Exposition d'icônes
Église Notre-Dame-des-Flots.

LE VERDON-SUR-MER
« Terre et mer », **exposition des aquarelles et huiles de Christine Duplantier**
Musée du phare de Cordouan et des Arts et Balises, jeudi-dimanche, 14 heures - 18 heures.

VERTHEUIL
- Expositions céramiques, peintures, photographies et sculptures
Abbaye de Vertheuil.
- Exposition des œuvres d'Anne Malécot-Boutin
L'Art en Partage.

JUSQU'AU 2 AOÛT

LE VERDON-SUR-MER
« Les Arts au soleil », exposition
Maison des associations.

SAINT-VIVIEN-DE-MÉDOC
Peintures de Gunhild Lorenzen et Floriane Messina, chapeaux de Sapo, bijoux de Béatrice Ayestaray, créations d'Osier Déco et sacs d'Anja, exposition
Galerie Beau Bourg.

VENDAYS-MONTALIVET
« Regarde le Médoc », exposition de photographies d'Émilie et J.-L Boudoin
Salle polyvalente, 10 heures - 23 heures.

JUSQU'AU 16 AOÛT

VERTHEUIL
« Horizons de terre et de lumière », exposition des céramiques de Danièle Nimes et de l'artiste peintre Francis Léal
L'Aparté.

JUSQU'AU 29 AOÛT

EYSINES
Fertiles : festival de land art. *Parasites*, **expositions des œuvres de Julien Mouroux et Édouard Rochet ;** *Refuges imaginaires*, **exposition des œuvres de Marine Mastin et** *La grande Cerfe*, **exposition des œuvres d'Olivier Thomas**
Parc du château Lescombes, Bois de la Comtesse et Parc du Vigean.

LE TEMPLE
- Le Combat de livres, challenge lecture (7-15 ans)
Ludobibliothèque Pass'Temple, 9 h 30 - 18 heures.
- Quiz ludique : Viens tester tes connaissances sur les jeux de société
Ludobibliothèque Pass'Temple, 9 h 30 - 18 heures.

JUSQU'AU 30 AOÛT

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Exposition des Artistes du Haut-Médoc
Château de Lauga.

SOULAC-SUR-MER
- « Le littoral et ses mondes engloutis », exposition
Musée d'Art et d'Archéologie (rez-de-chaussée).
- « Soulac vu par Gedo ! Quand la photo rencontre l'IA ! », exposition
Musée d'Art et d'Archéologie (1er étage).

JUSQU'AU 31 AOÛT

BÉGADAN
« Peintures et émaux », exposition
Château Vieux Robin.

CARCANS-MAUBUISSON
- « Carcans dans la Grande Guerre, 1914-1918 », exposition temporaire
Musée Jean-Gasnier, maison des arts et traditions populaires, mardi-jeudi, 15 heures - 18 h 30.
- « Upcycling et art textile », exposition des travaux de Michel Espaignet et Brigitte Wautier Sourisse
Musée Jean-Gasnier, maison des arts et traditions populaires, mardi-jeudi, 15 heures - 18 h 30.

LE VERDON-SUR-MER
Exposition des peintures et sculptures de Virginie Guillot de Suduiraut
Bibliothèque.

VERTHEUIL
« Coiffes civiles et militaires d'ici et d'ailleurs », exposition
Le Garde Mémoire, écomusée du centre-Médoc.

JUSQU'AU 1ER SEPTEMBRE

LE TEMPLE
Jeux d'extérieur
Ludo-bibliothèque Pass'Temple, 14 heures - 17 heures.

JUSQU'AU 6 SEPTEMBRE

VENDAYS-MONTALIVET
Grande roue de 50 mètres de hauteur
Boulevard du Général-Leclerc, 11 heures - minuit.

JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE

CARCANS-MAUBUISSON
Vente des artisans créateurs de l'association « Des deux mains », exposition
Espace artisanal.

JUSQU'AU 20 SEPTEMBRE

EYSINES
« Vanités », exposition d'art contemporain par Pierre Buraglio, Claude Buraglio et Zipora Bordek
Centre d'art contemporain Pierre-Brana, Château Lescombes, mercredi - dimanche, 14 heures - 18 h 30.

LACANAU
« Instants du littoral », exposition de l'association Kalani
La Forestière, plage Sud.

JUSQU'AU 29 SEPTEMBRE

LISTRAC-MÉDOC
« Slem », exposition
La Briqueterie du Médoc.

JUSQU'AU 30 SEPTEMBRE

ARSAC
Concours photo sur le thème : « L'eau dans tous ses états »

CARCANS-MAUBUISSON
« Les célébrités naufragées », exposition
L'Estran.

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE

CUSSAC-FORT-MÉDOC
Exposition posthume des œuvres de Paul Deligey
Corps de Garde Royal (Fort-Médoc).

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE

PAUILLAC
Une saga photographique médocaine, **fausse exposition rétrospective du Studio Georges Lefayque, par Loïc Siri**
Maison du Tourisme et du vin.

ZOOM sur



SURVEILLANCE DES PLAGES

CARCANS

- **Carcans-plage**
Tous les jours, de 11h à 19h (baignade secondaire de 14h30 à 18h30).
- **Maubuisson Pôle (Lac)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Bombannes (Lac)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Le Montaut (Lac)**
Tous les jours, de 14h à 18h30.

GRAYAN-ET-L'HÔPITAL

- **Plage du Gurp**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.
- **Plage Euronat (Dépée Centre et Sud)**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.

HOURTIN

- **Hourtin-plage**
Tous les jours, de 11h à 19h (baignade secondair, de 14h à 19h).
- **Hourtin-port (Lac)**
Tous les jours, de 13h à 19h.
- **Piqueyrot (Lac)**
Tous les jours, de 13h à 19h.

LACANAU

- **Plage centrale**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage Nord**
Tous les jours, de 11h à 19h (baignade secondaire, de 14h à 19h).
- **Plage des Écureuils (Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage Super Sud**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Moutchic (Lac)**
Tous les jours, de 12h à 19h.
- **La Grande Escoure (Lac)**
Tous les jours, de 14h à 18h30.

LE PORGE

- **Plage du Gressier**
Tous les jours, de 11h à 18h30.
- **Plage de La Jenny**
Tous les jours, de 11h30 à 18h30.

LE VERDON-SUR-MER

- **Plage de la Chambrette**
Tous les jours, de 12h30 à 19h.
- **Plage de Saint-Nicolas**
Tous les jours, de 12h30 à 19h.

NAUJAC-SUR-MER

- **Plage du Pin Sec**
Tous les jours, de 12h à 18h30.

SOULAC-SUR-MER

- **Plage Centrale**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage des Naïdes (Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19 h.
- **Plage de l'Amélie**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage des Olives (Nord)**
Tous les jours, de 11h à 19h.

VENDAYS-MONTALIVET

- **Plage de Montalivet (Centre/Nord et Sud)**
Tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plages du CHM (Centre Héliomarin de Montalivet)**
P1 : tous les jours, de 11h à 19h.
P2 : tous les jours, de 11h à 19h.
- **Plage du ACM (Atlantic Club Montalivet)**
Tous les jours, de 11h à 19h.





DRAPEAUX DE BAIGNADE

- **Baignade autorisée et surveillée**
- **Baignade dangereuse mais surveillée**
- **Baignade interdite et dangereuse**
- **Baignade interdite (pollution)**
- **Baignade surveillée à certaines horaires**
- **Zone de pratiques aquatiques et nautiques**

LES JEUX DE L'ÉTÉ

Grille de M.Malgras	Mettre bon ordre	Parent	Enée en avait une pour mère	Plante au feuillage délicat	Surveillant	Se décider	Virginien célèbre	Place forte gauloise	Période de l'âge de pierre
Toile de coton	→	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓	↓
Maladie de la peau	→								
Tas	→								
Métal blanc	→						Direction / Pli	→	
Crier comme un daim	→				Profilé / Glisser	→	↓		
Fin de verbe	→		Préfixe / Saint	→	↓	Rayon / Poste	→		
Station de sports d'hiver	→		↓			↓		Après des heures	
Mode d'assem-blage	→						Cri / La Guerre	→ ↓	
Sert à appeler	→		Saucisson / Acquit	→			↓		
En forme d'œuf	→		↓	Préfixe / Note	→			Personnel	
Compagnon d'un roi franc	→			↓		Plus ou moins secoué	→	↓	
Rendue possible	→								

				5				
9	4	5	8	1		7	3	
	1		7			9		8
6	5		4		7	3	1	
7	3			2	1		4	5
4	2			3	8	6	9	
					4	5		
	8				9			4
1				7	5	2		9

	9	2	4	8			7	3
1		5	2	7		4		6
4		3						1
				5	2		4	7
2			1	4			6	9
3			8	6			5	2
	3	4	9	2		7		
	2			1			3	4
7		6					2	

Les solutions

7	1	6	5	3	4	9	2	8
5	2	9	7	1	8	6	3	4
8	3	4	9	2	6	7	1	5
3	4	7	8	6	9	1	5	2
2	5	8	1	4	7	3	6	9
9	6	1	3	5	2	8	4	7
4	7	3	6	9	5	2	8	1
1	8	5	2	7	3	4	9	6
6	9	2	4	8	1	5	7	3

1	6	4	3	7	5	2	8	9
5	8	3	2	6	9	1	7	4
2	9	7	1	8	4	5	6	3
4	2	1	5	3	8	6	9	7
7	3	9	6	2	1	8	4	5
6	5	8	4	9	7	3	1	2
3	1	2	7	4	6	9	5	8
9	4	5	8	1	2	7	3	6
8	7	6	9	5	3	4	2	1

A	U	T	O	R	I	S	E	E
L	E	U	D	E	■	E	M	U
O	V	E	■	P	E	R	■	Q
H	E	■	S	A	L	A	M	I
E	N	T	U	R	E	■	A	H
T	■	S	G	E	T	S	■	T
E	R	■	A	D	■	R	A	I
R	E	E	R	■	R	A	I	L
T	I	T	A	N	E	■	S	O
T	R	I	P	O	T	E	E	S
E	R	E	S	I	P	E	L	E
M	A	D	A	P	O	L	A	M

Écrire, c'est être au monde

MARIE DÔ

Montalivet est le lieu de créativité de Marie-Dominique Chaize. Elle y écrit des romans sous le nom d'auteure Marie Dô depuis la publication de son premier ouvrage en 2006 - une autobiographie - qui retrace sa carrière en tant que danseuse professionnelle

Paula SCHOLEMANN

Un petit chemin en serpentin mène vers une cabane au milieu de la forêt dunaire de Montalivet. Devant la maison un potager, un vélo et une lumière chaude.

> *« C'est mon lieu de ressourcement et de créativité »*

Une silhouette emmitouflée dans une grosse doudoune, faite dans une matière douce, se lève du canapé. Une femme, ni grande, ni petite, pas maigre, plutôt sportive et musclée. « *Entre, je viens de terminer ma journée de travail. T'es venue à pied ?* » L'accueil de Marie Dô est chaleureux et donne à ses visiteurs le sentiment d'être arrivés dans un endroit secret. Sauf que la vie de Marie Dô, dont le nom de naissance est Marie-Dominique Chaize, plus de six millions de téléspectateurs français la connaissent, puisqu'ils ont vu le téléfilm, qui la raconte, *Fais danser la poussière*, sur France 2 en 2010. D'autres ont lu son livre éponyme, publié aux éditions Plon en 2006.

« *Tu sais, je n'ai pas de voiture. J'ai mon vélo et puis j'ai quelques amis qui m'aident quand j'ai besoin d'aller quelque part.* » C'est une personnalité faite de paradoxes : elle a une façon bien à elle de parler franchement de choses simples, tout en étant une écrivaine fort bien publiée, qui vit sans voiture dans un village où le bus passe à peine trois fois par jour.

« *J'adore cette maison. Elle est toute petite, mais c'est exactement la maison que je voulais, au milieu de la forêt et près de l'océan. Quel luxe de vivre à côté de l'océan !* » La maison consiste essentiellement en une pièce de vie, avec une cuisine américaine, un poêle, des baies vitrées, un canapé. Marie Dô explique qu'elle a besoin de légèreté pour écrire et qu'elle la trouve ici. « *Montalivet, c'est mon lieu de créativité, c'est mon lieu de ressourcement, de création, de vérité, d'authenticité.* »

La naissance de l'écrivaine

Comment une danseuse professionnelle est-elle devenue écrivaine et auteure ? Marie Dô répond du tac au tac et on sent en elle un esprit à la fois intuitif et structurant. « *Tu sais, quand il y a des choses qui tombent, des sujets, des phrases, il faut les écrire tout de suite. Je les écris tout de suite. Parce qu'on ne retrouve pas cette fulgurance-là.* »

Du doigt elle montre son petit bureau, une planchette avec quelques livres et un ordinateur. Elle y passe ses journées entières à écrire des romans qu'elle fait publier : *Qu'importe la lune quand on a les étoiles* en 2007, *Les dunes sauvages* en 2016, *Partir* en 2025 pour ne donner que trois exemples.

> *« Et là, j'écris dans mon cahier et je me rends compte que je suis en train de créer »*

Mariée, jeune maman, Marie Dô attendait son deuxième enfant. Son mari, un cinéaste, voyageait beaucoup et gagnait bien sa vie. Elle n'avait pas vraiment besoin de travailler. Mais elle se demandait comment elle allait poursuivre sa vie. Alors, la nuit elle prenait un cahier et écrivait tout ce qui lui occupait l'esprit. « *Et là, j'écris dans mon cahier et je me rends compte que je suis en train de créer* », se souvient-elle. Sans l'avoir prémédité, elle commence à écrire l'histoire de sa vie : le quotidien avec sa mère bretonne, en l'absence de son père africain, qui est - paradoxalement - omniprésent dans la vie de sa fille. Elle raconte les vacances, les premiers cours de danse. « *La danse m'offrait un lieu où je pouvais être métisse* », dit-elle aujourd'hui. Son roman, lui, parle de la nouvelle famille de sa mère et de son état de santé problématique, de l'amour et de son départ de l'école pour entamer une carrière de danseuse à New York. C'est un roman léger car facile à lire, mais lourd car dur à digérer. L'histoire semble presque banale et en même temps complètement extraordinaire.

« *Écrire, c'est être au monde,* » avoue-t-elle. Mais écrire ce n'est pas seulement le fait d'attraper les pensées quand elles tombent. C'est aussi, selon Marie Dô, un travail de discipline et de musicalité.« *La phrase, elle doit être musicale. Souvent, je me la lis à haute voix et j'entends si c'est musical.* »



Marie Dô sur la dune, à Montalivet. *PHOTO MARIE DÔ*

La danse comme éducation

Marie Dô a une façon de parler de sa vie et de son travail, qui peut laisser croire que les choses ont toujours été douces et simples. Mais plus on passe du temps avec elle, mieux on comprend qu'elle travaille dur, avec une énorme envie de faire toujours mieux.

> *« La danse, ça m'a structurée, ça m'a appris beaucoup de choses, ça m'a appris la constance, la discipline. »*

Jeune adolescente, elle a quitté l'école très tôt et avant le bac. Elle a immédiatement été engagée dans une compagnie de danse américaine et son éducation s'est donc faite, pour une grosse partie, en dehors de l'école ou des institutions universitaires. Elle évolue dans les studios de danse et dans la vie. À New York elle apprend à parler anglais, elle aime la poésie et lit, Baudelaire par exemple.

« *Sans que je m'en rende compte, j'ai construit toute ma culture musicale très, très tôt, à cause des cours de danse classique. La barre, les ronds de jambe, tu les fais sur des musiques de Satie, Chopin…* »

Marie Dô est autodidacte, certes. Mais elle est surtout formée par l'expérience de la danse et de la performance. « *La danse, ça m'a structurée, ça m'a appris beaucoup de choses, ça m'a appris la constance, la discipline.* » Selon elle, la danse « *crée aussi un regard, un regard très esthétique et très perfectionniste sur les choses. C'est pour ça que j'ai beaucoup de mal à finir un texte. Si ce n'est pas parfait, je ne suis pas bien.* »

Chez Marie Dô, les contraires ne s'opposent jamais vraiment. La discipline nourrit la liberté, le silence devient parole, la danse se transforme en écriture. D'un paradoxe à l'autre, tant que les phrases tombent, elle crée sa place dans le monde.

■

UN LIEU DE CRÉATION

Pratiquer l'écriture avec Marie Dô au CHM

Non seulement Marie Dô a trouvé au Centre Hélio-Marin (CHM) de Montalivet son lieu de créativité, mais elle y partage aussi ses connaissances et ses compétences à l'occasion d'ateliers d'écriture.

Pour elle, le fait d'écrire possède une dimension thérapeutique. En écrivant, on prend conscience de sa propre évolution, de ce que l'on a vécu et de la manière dont ces expériences nous ont construits. L'écriture permet de poser un regard différent sur son histoire, de développer une conscience de son parcours et de transmettre une partie de cette mémoire aux enfants, aux petits-enfants ou aux générations futures. Écrire devient alors bien plus qu'un acte de création : c'est une façon de comprendre ce que l'on a traversé, de donner du sens à son vécu et de laisser une trace.

Paula SCHOLEMANN